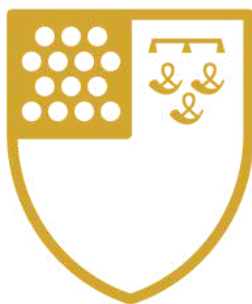


PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



COMMUNE DE
PERWEZ

RAPPORT ANNUEL

— 2025 —

Rapport accompagnant le budget 2026

En application de l'article L122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025



**CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION**

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ	3
II. NOS ELUS	4
III. NOS SERVICES COMMUNAUX.....	9
A. LE PERSONNEL.....	9
B. ETAT CIVIL - POPULATION.....	13
C. FINANCES.....	18
D. TRAVAUX.....	23
E. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	28
F. ENVIRONNEMENT	34
G. BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	40
H. LOGEMENT	41
I. MOBILITÉ.....	44
J. ÉNERGIE.....	51
K. SALLES COMMUNALES	59
L. GARDIEN DE LA PAIX.....	61
M. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL.....	62
N. PROTECTION DES DONNÉES	63
O. COMMUNICATION	65
P. AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PERWEZ (A.D.L)	70
Q. SERVICE FESTIVITÉS.....	73
R. ENSEIGNEMENT	74
S. ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	80
T. SERVICE COMMUNAL D'AIDE AUX JEUNES	83
U. SOCIAL	89
V. EMPLOI.....	94
W. CULTURE.....	95
X. SPORT.....	99
Y. CULTE ET LAÏCITÉ	101
Z. PARTICIPATION CITOYENNE.....	104

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

Nom de la commune : PERWEZ
Province : Brabant wallon

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX
Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2

1360 Perwez

Tél. 081/65 53 44 - Fax : 081/65 74 42

www.perwez.be

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX
stephanie.thibeaux@perwez.be

Coordonnées géographiques :  [50° 37' Nord 04° 48' Est](#)

Population : 9789 habitants (novembre 2025)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

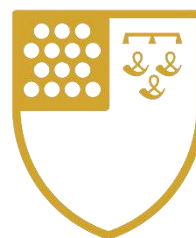
La commune de Perwez est constituée des villages de Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais et Malèves-Sainte-Marie-Wastines et Perwez.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée, en 2008, avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et en avril 2016, avec Orbais-l'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

En 2022, la commune de Perwez, qui conserve un caractère rural par l'importance de son activité agricole, s'est dotée d'une Charte de la ruralité. Réalisée en collaboration avec la Province du Brabant wallon, celle-ci a pour objectif de faire rimer ruralité et convivialité.

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



COMMUNE DE
PERWEZ

II. NOS ELUS

Le 13 octobre 2024 eurent lieu les élections communales et provinciales. Les nouveaux élus, membres du Conseil communal, ont prêté serment le 2 décembre de la même année.

LE COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Bourgmestre :

Monsieur Jordan GODFRIAUX



Etat civil, population
Affaires générales
Police
Travaux publics
Finances

Gestion du personnel
Service incendie
Cultes
Sport

Echevine :

Madame Julie DAMS



Aménagement du territoire et urbanisme
Enseignement
Nouvelles technologies
Associations patriotiques
Festivité & accueil
Communication et relation publiques

Petite enfance, enfance & jeunesse
Loisirs
Bien-être animal
Jumelage
Accueil du temps libre

Echevine :

Madame Aurélie FLABAT



Affaires sociales et familiales
Bien-être & Seniors
PMR (Handicity)
Développement local
Tourisme
Bibliothèque

Commerce et emploi
Culture
Agriculture
Santé publique
Intergénérationnel

Echevine :

Madame Louise D'HOOGE



Mobilité
Environnement
Développement rural
Digitalisation
Parcs

Participation et citoyenneté
Logement
Energie
Espaces verts
Plantations

Echevin :

Monsieur Luc MARCHAND



Eau
PME
Propreté publique
Cimetières
Actions préventives et gestion des risques d'inondations

Développement économique
Industrie
Patrimoine
Marchés/foires

Présidente du CPAS :

Madame Delphine PAYE



Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc. Le Collège veille également à la garde des archives et des titres.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

POUR LA MAJORITÉ	POUR LA MINORITÉ
	
M. Jordan GOFRIAUX , Bourgmestre, chef de groupe GSM : 0487/26.15.23 E-Mail : jordan.godfriaux@perwez.be	M. André ANTOINE , Conseiller communal, chef de groupe Tél : 0475/49 63 17 E-Mail : andre.antoine@perwez.be
Mme. Julie DAMS , Échevine GSM : 0474/39.92.02 E-Mail : julie.dams@perwez.be	M. Jean-Marc ALDRIC , Conseiller communal GSM : 0497/25.96.58 E-Mail : jean-marc.aldric@perwez.be
Mme. Aurélie FLABAT , Échevine GSM : 0476/71.95.06 E-Mail : aurelie.flabat@perwez.be	Mme Murielle DARDENNE , Conseillère communale GSM : 0474/94.14.08 E-Mail : murielle.dardenne@perwez.be
Mme. Louise D'HOOGHE , Échevine GSM : 0476/69.79.87 E-Mail : louise.dhooge@perwez.be	M. Jules NOEL , Conseiller communal GSM : 0477/73.62.65 E-Mail : jules.noel@perwez.be
M. Luc MARCHAND , Echevin GSM : 0485/31.37.35 E-Mail : luc.marchand@perwez.be	Mme Virginie DRAUX , Conseillère communale GSM : 0474/55.25.40 E-Mail : virginie.draux@perwez.be
Mme Delphine PAYE , Présidente du CPAS GSM : 0473/71.01.80 E-Mail : delphine.paye@perwez.be	Mme Eva GLORIA , Conseillère communale GSM : 0479/55.12.13 E-Mail : eva.gloria@perwez.be
Mme Véronique BIDOUL , Conseillère communale GSM : 0476/45.18.11 E-Mail : veronique.bidoul@perwez.be	Mme Isabelle SILLIEN-MOLS , Conseillère communale GSM : 0472/82.25.52 E-Mail : isabelle.mols@perwez.be
M. Etienne RIGO , Conseiller communal GSM : 0475/44.14.25 E-Mail : etienne.rigo@perwez.be	Mme Marie-France DETHIER , Conseillère communale GSM : 0478/70.09.09 E-Mail : mariefrance.dethier@perwez.be
M. Dimitri SEVERIN , Conseiller communal GSM : 0487/56.33.43 E-Mail : dimitri.severin@perwez.be	Mme Christelle PIERARD , Conseillère communale GSM : 0474/34.79044 E-Mail : christelle.pierard@perwez.be
Mme Mia HEMPTINNE , Conseillère communale GSM : 0477/17.41.04 E-Mail : mia.hemptinne@perwez.be	
M. Tom THIRION , Conseiller communal GSM : 0486/66.82.05 E-Mail : tom.thirion@perwez.be	M. Christophe KRIREM , Conseiller communal GSM : 0496/43.60.37 E-Mail : christophe.krirem@perwez.be

RÉUNIONS DU CONSEIL ET COLLÈGE COMMUNAL



❖ Le Conseil communal

Entre le 30 novembre 2024 et le 30 novembre 2025, le **Conseil communal** s'est réuni **10** fois.

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos
02/12/2024	10	0
19/12/2024	18	4
23/01/2025	52	5
05/03/2025	21	0
23/04/2025	18	5
28/05/2025	28	15
24/06/2025	24	28
20/08/2025	23	20
30/09/2025	40	4
06/11/2025	58	3
TOTAL	292 points	84 points

❖ Le Collège communal

Entre le 30 novembre 2024 et le 30 novembre 2025, le **Collège communal** s'est, de son côté, **réuni 52 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
02-12-2024	1	05-06-2025	73
05-12-2024	49	11-06-2025	57
09-12-2024	4	16-06-2025	3
12-12-2024	48	19-06-2025	41
19-12-2024	54	26-06-2025	76
27-12-2024	50	03-07-2025	50
09-01-2025	64	10-07-2025	44
13-01-2025	1	14-07-2025	1
16-01-2025	72	17-07-2025	46
23-01-2025	54	24-07-2025	41
30-01-2025	50	07-08-2025	59
06-02-2025	60	21-08-2025	63
13-02-2025	58	28-08-2025	66
20-02-2025	54	04-09-2025	37
27-02-2025	64	11-09-2025	35
13-03-2025	80	18-09-2025	54
20-03-2025	38	25-09-2025	53
27-03-2025	57	02-10-2025	60
03-04-2025	70	09-10-2025	54
10-04-2025	49	16-10-2025	67
14-04-2025	1	23-10-2025	52
17-04-2025	38	06-11-2025	66
24-04-2025	41	13-11-2025	24
08-05-2025	52	20-11-2025	46
15-05-2025	45	27-11-2025	46
22-05-2025	86		
28-05-2025	7		
TOTAL :	2415		

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

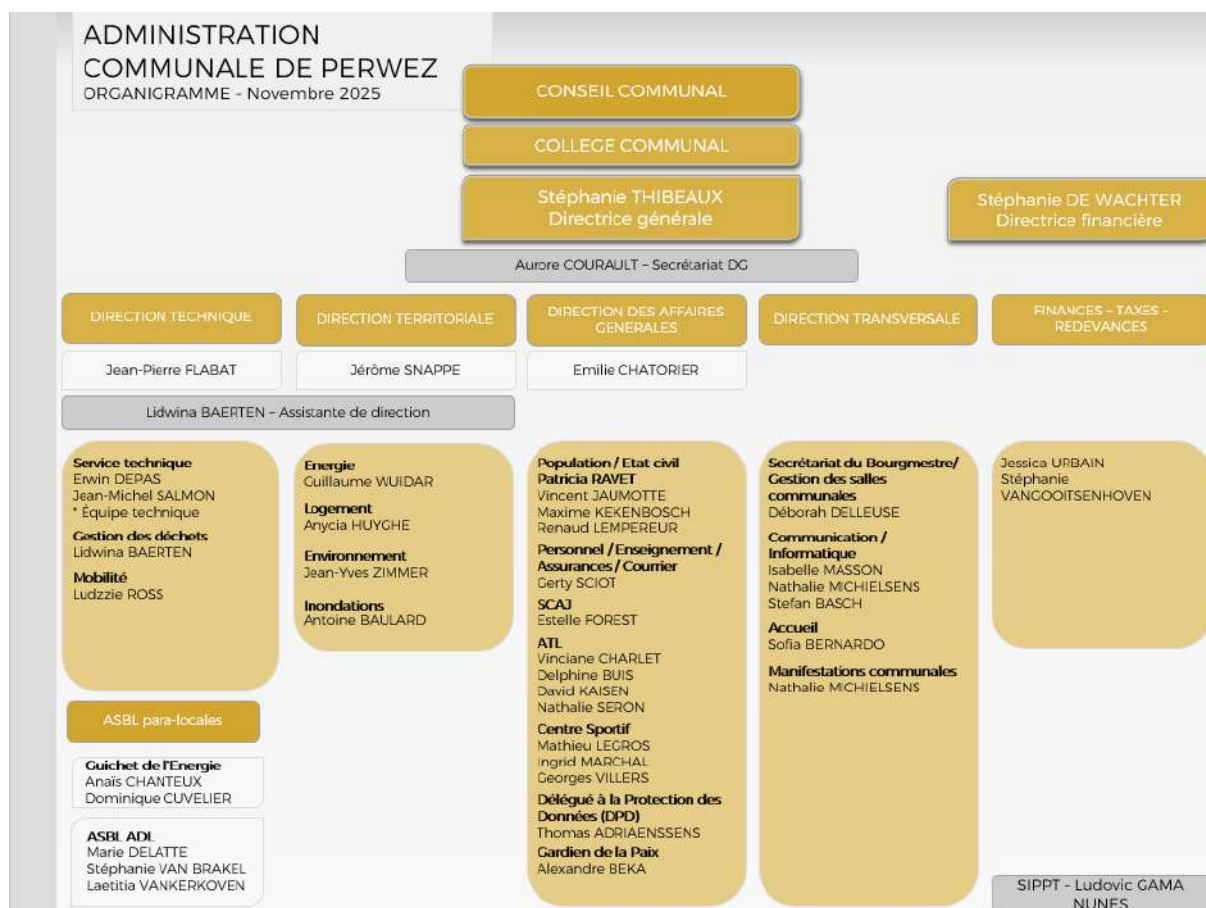
Grades légaux :

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX

Directrice financière : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. LE PERSONNEL

Contact : Emilie Chatorier, Responsable des Ressources Humaines, 081/649 289,
emilie.chatorier@perwez.be



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ

ORGANIGRAMME – Novembre 2025

DIRECTION TECHNIQUE
Jean-Pierre FLABAT
Lidwina BAERTEN - Assistante

Bâtiments / Voiries / Espaces verts / Propreté
Erwin DEPAS – Jean-Michel SALMON

Service Entretien
Patricia MEYER

MOBILITE
Ludzzie ROSS

Espaces Verts / Cimetières / Propreté

Henry BERTRAND
Emmanuel BISTON
Etienne CHRISTOPHE
Noël CREVECOEUR
Louis DELEYE
Michel DETHIER
Damien GENO
Christopher JACQUERIE
Mathieu JAUMOTTE
Serhii KLOK
Jules MEULEBROUCK**
Jean-Luc THIRION
Fabrice VANDEVOORDE
Emmanuel DEVROYE**

Bâtiments / Voiries / Manifestations publiques / Eaux

El Houssine ABBIOUI
Frédéric BUIS
Laurent COLLIN
Anthony DETRY
Johnny EECKHOUT
Albert GOOSSENS
Philippe GUILLAUME
Serge LEFEVRE
Moïse LESIRE
Bernard MORTIER
Vincent OVART
Gilles PERNIAUX
Ludovic WATHELET
Johé SIMILLION
Johan DE BOURGE**
Audric HUCORNE

Proxibus
Jérôme MOENS

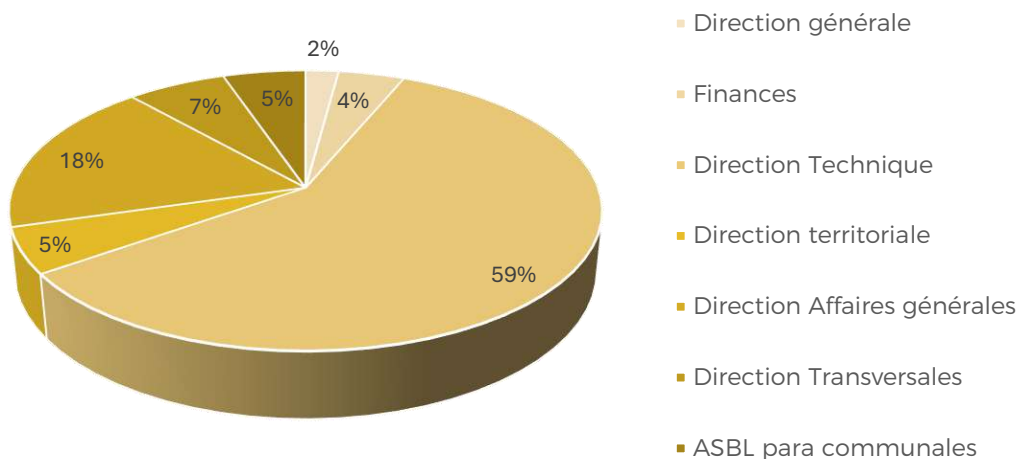
Malika BECHEKEUR
Marie-Line BUIS
Noémie CHARLIER
Sabrina DEFRENNE
Aurore DELFORGE
Sandy DOYE
Madline GAROT
Mélanie HERCKENS
Kristel JULET
Laetitia LEONARD
Anne LORGE
Marie NEDERGEDAELT
Maité NOEL
Jolanta PIWONSKA
Julie RAES
Jessica RUIZ-REINA
Katty THIRION

** Incapacité de travail

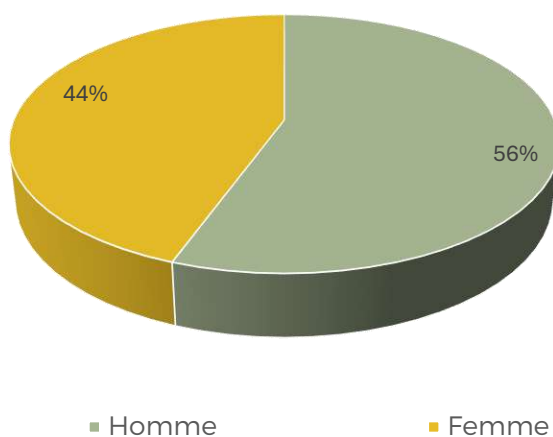
❖ Le Personnel en quelques chiffres :

A la date du 15/11/2025, la Commune de PERWEZ comptait 99 travailleurs répartis entre les différents services de l'Administration communale.

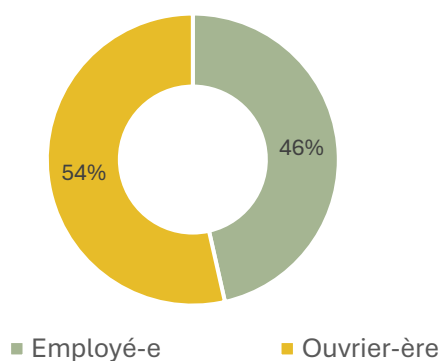
Répartition par Direction

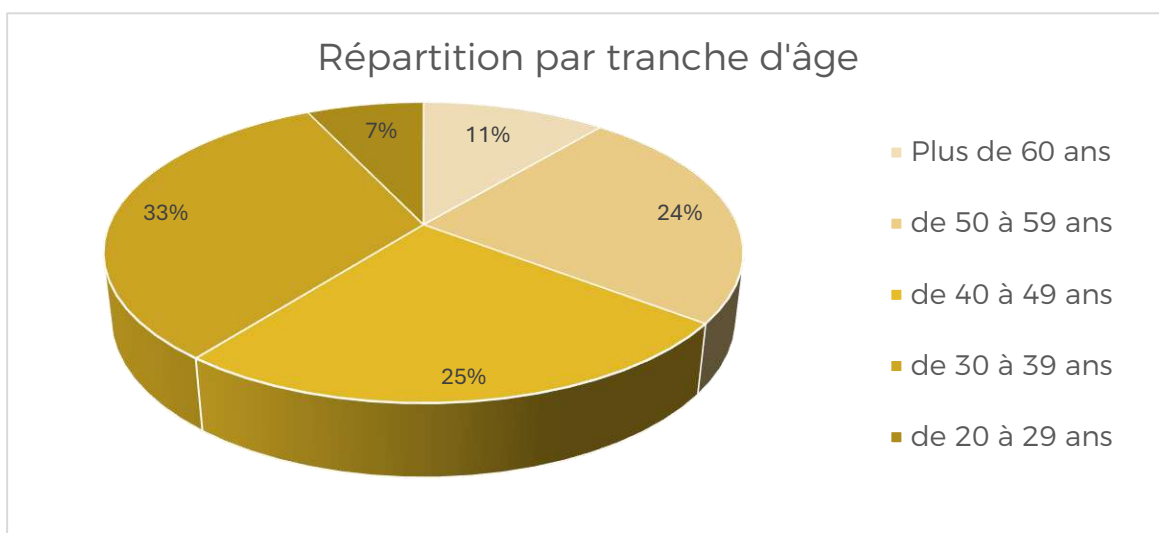
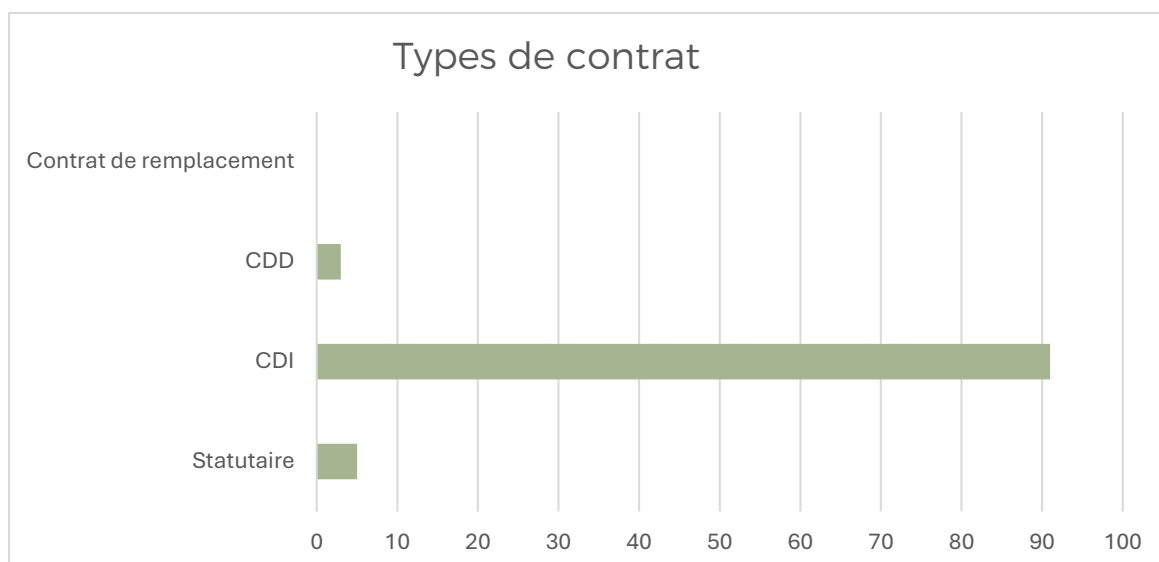


Répartition Homme / Femme



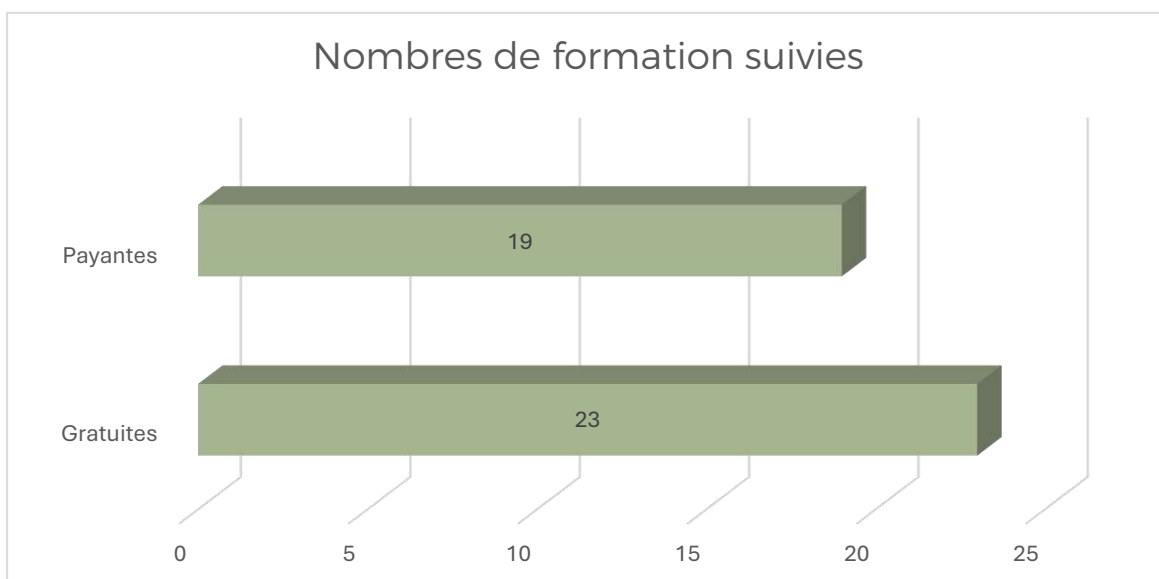
Répartition employé/ouvrier





Graphique des formations suivies en 2025

L'administration communale a investi 9.045,00€ dans le coût des formations annuelles.



B. ETAT CIVIL - POPULATION

Contact : Patricia RAVET, Responsable du Service – 081/649.274 – population@perwez.be

Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 07 novembre 2025

❖ Population

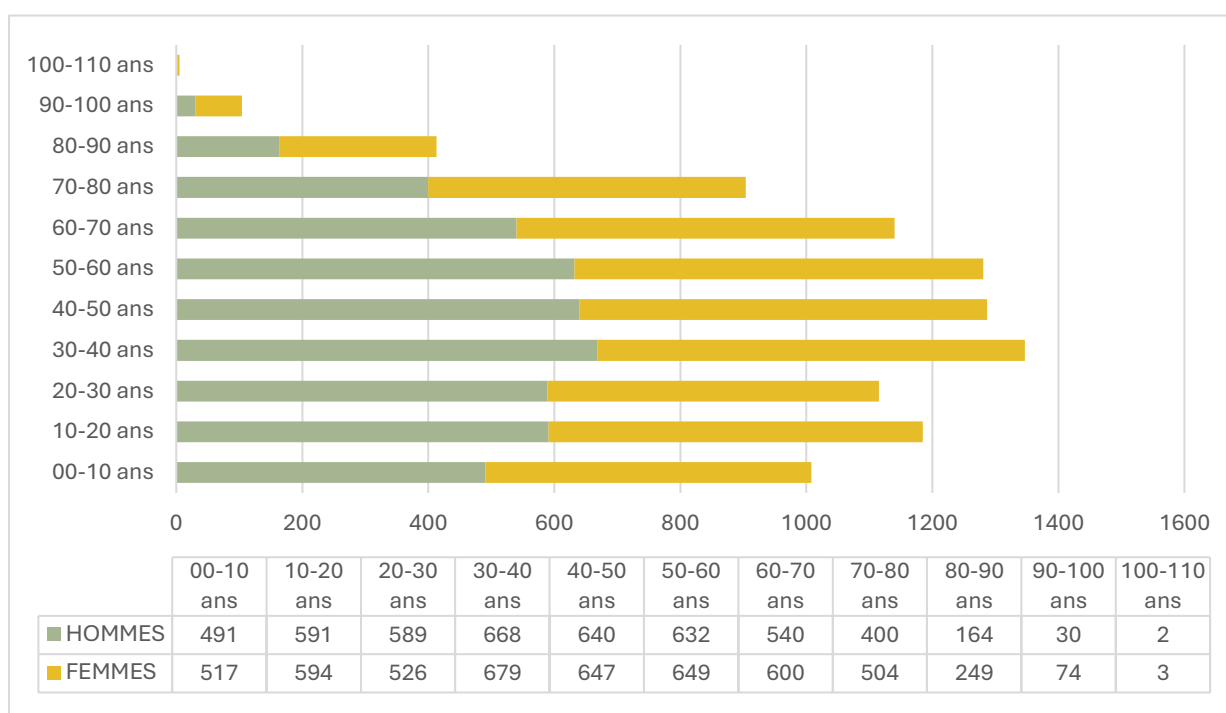
Mouvement de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2025	723	641	37
Total 2024	774	444	18
Total 2023	748	640	25
Total 2022	747	657	34
Total 2021	761	600	26
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28

Chiffres de population

Chiffres de la population sur les 5 dernières années					
	2021	2022	2023	2024	2025
Hommes	4640	4675	4687	4771	4747
Femmes	4922	4968	4991	5102	5042
Total	9562	9643	9678	9873	9789

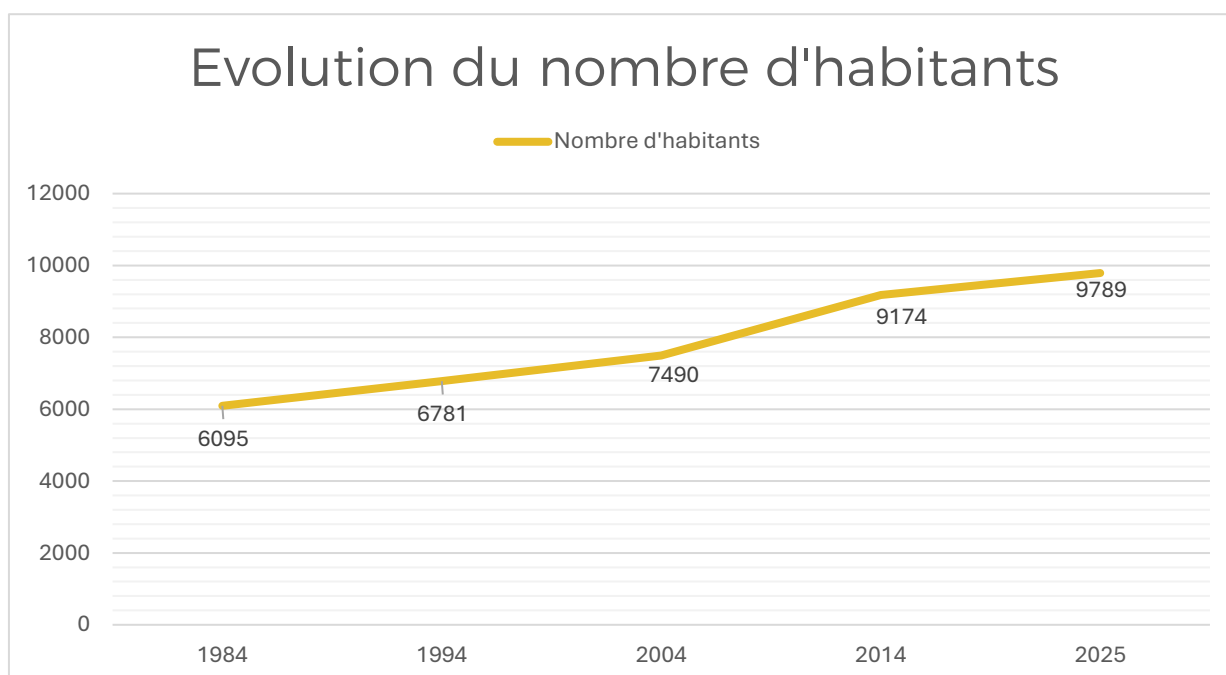
Evolution de la population depuis la fusion des communes (par dizaine d'années)					
	1984	1994	2004	2014	2025
Total	6079	6711	7344	8827	9789



TOTAL HOMMES	TOTAL GENERAL	TOTAL FEMMES
4747	9789	5042

ÂGE MOYEN DES HABITANTS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE EN COURS :

HOMMES	MOYENNE	FEMMES
41	42	43



Nationalités	Nombre d'habitants	Nationalités	Nombre d'habitants
103 Allemagne (Rép.féd.)	10	216 Cambodge(Royaume du)	1
105 Autriche	1	218 Chine	12
106 Bulgarie	3	220 République socialiste du Vietnam	3
109 Espagne	32	225 Kazakhstan	1
111 France	164	235 Thaïlande	3
112 Royaume-Uni	4	249 Arménie	6
113 Luxembourg (Grand-Duché)	2	255 Iran (République Islamique d')	1
114 Grèce	2	258 Liban	9
115 Hongrie (Rép.)	3	303 Burundi	5
122 Pologne (Rép.)	18	304 Cameroun	3
123 Portugal	43	306 Congo (Rép. dém.)	17
124 Roumanie	61	312 Gabon	1
127 Suisse	4	315 Guinée	1
128 Italie	47	317 Maurice	1
129 Pays-Bas	4	319 Mali	1
137 Lituanie	2	322 Nigéria	1
143 Ukraine	27	327 Rwanda /Rép./	5
144 Moldavie (Rép.)	1	351 Algérie	2
145 Fédération de Russie	1	354 Maroc	16
148 Macédoine (Ex-République yougoslave de)	1	357 Tunisie	12
150 Belgique	9.214	401 Canada	3
207 Inde	3	402 Etats-Unis d'Amérique	1
214 Philippines	1	416 Mexique	4

216 Cambodge(Royaume du)	1	421 El Salvador	4
218 Chine	12	513 Brésil	6
515 Colombie	2		
791 d'origine burundaise	7		
859 d'origine congolaise (Rép. dém.)	2		
873 d'origine érythréenne	1		
999 Indéterminé	10		
TOTAL : 9.789			

Documents délivrés

Permis de conduire	
2025	1032
2024	838
2023	795
2022	498
2021	503
2020	497

Passeports	
2025	820
2024	745
2023	717
2022	542
2021	199
2020	177

Cartes d'identité électroniques	
2025	1620
2024	1388
2023	775
2022	1461
2021	1344
2020	1000

❖ Etat Civil

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de naissances	92	79	76	80	109	77	75	88
Nombre de décès	83	70	75	83	96	89	91	114
Nombre de mariages	36	36	18	44	31	40	30	32

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de cohabitations légales	47	41	45	43	33	22	40	42
Nombre de changements de nom (depuis le 01/07/2024)	/	/	/	/	/	/	17	2
Nombre de changements de prénom	/	/	1	1	/	3	4	3
Nombre de changements de genre	/	/	/	/	/	2	1	0
Nombre de déclarations de nationalité	6	3	8	13	8	18	11	22
Nombre de reconnaissances	43	32	44	48	52	33	40	39
Nombre d'adoptions	3	1	/	2	2	/	2	2

La Commune a invité cette année 40 couples jubilaires à célébrer en famille leurs longues années de mariage. Le 11 octobre, à la ferme d'Odenge, félicités par les mandataires locaux, 2 couples fêtaient leurs noces de platine (70 ans), 9 leurs noces de brillant (65 ans), 9 leurs noces de diamant (60 ans) et 20 couples fêtaient leurs noces d'or (50 ans). Un total **de 2.265 années d'amour et de bonheur conjugal !**



C. FINANCES

Contact : Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière – 081/649.255
stephanie.dewachter@perwez.be

Membres du service : Stéphanie DE WACHTER
Stéphanie VANGOITSENHOVEN
Jessica URBAIN

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

❖ Taxes

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 3,70 €
Enlèvement des déchets (isolés)	80,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	125,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 personnes)	135,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 3 personnes)	175,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 personnes)	205,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 5 personnes)	235,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes)	240,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 7 personnes)	245,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 8 personnes et plus)	250,00 €
Enlèvement des déchets (levée supplémentaire)	1,15 €
Enlèvement des déchets (kg déchets résiduels supplémentaire)	0,40 €
Enlèvement des déchets (kg déchets organiques supplémentaire)	0,07 €
Enlèvement des déchets (commerces)	75,00 €
Enlèvement des déchets (contribuable « assimilé »)	75,00 €
Enlèvement des déchets (maison de repos par lit)	30,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistiques	10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements raccordés à l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés aux logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	30,00 €
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbarium	250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés (1 ^{er} taxation)	20,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (2 ^{ème} taxation)	40,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (3 ^{ème} taxation et suivantes)	180,00 €/mc en façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boîtes :	
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0150 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0390 €
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0585 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,1050 €
- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0010 €

Mâts d'éoliennes destinées à la production industrielles d'électricité	0,00 €
- puissance inférieure à 1 mégawatt	14.000,00 €
- puissance de 1 compris jusqu'à moins 2,5 mégawatts	17.000,00 €
- puissance de 2,5 compris jusqu'à 5 mégawatts	20.000,00 €
- puissance supérieure à 5 mégawatts	

❖ Redevances

Occupation du domaine public à l'occasion des marchés	0,40€/m ² /jour avec min. 3,00 € + 2,00 € électricité
Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire	Sur base d'un décompte des frais réels avec un minimum de 100,00 €
Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme	Divers prix
Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres	1,25 €/sac
Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement	Frais réels
Exhumation des restes mortels	Divers prix
Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans caveau, pour une durée de 30 ans	Divers prix
Demandes d'autorisation d'activités	Frais réels
Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis à étude d'incidences sur l'environnement	Décompte frais réels
Implantation de nouvelles constructions	100,00 € par contrôle
Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles	0,40€/m ² /jour Forfait 150,00 €/semaine (eau, électricité, propreté)
Mise en location de tentes communales	125,00 €/tente + caution de 125,00 €
Stationnement à durée limitée (zone bleue)	15,00 € / jour
Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques	15,00 € /mois/m ²
Intervention des services communaux sur le domaine public (nettoyage, etc.)	Divers tarifs

❖ Redevance sur la distribution d'eau – Information tarifaire 2025

La structure tarifaire est fixée par le Code de l'Eau. Le prix de l'eau est établi sur base du principe du coût-vérité de l'eau, en reprenant l'ensemble des coûts engendrés à la mise en œuvre des services d'eau.

Votre facture se compose de 4 éléments :

1. Coût-vérité de distribution (CVD) : coûts de distribution, de captage, de traitement, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur
2. Coût-vérité d'assainissement (CVA) : collecte et traitement des eaux usées
3. Fonds social de l'Eau : fonds destiné à intervenir dans le règlement des factures d'eau des personnes en difficultés de paiement
4. TVA : taux applicable à la fourniture d'eau est de 6 %

Distribution d'eau (CVD)

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³: 1,08 €/m³
 - De 31 à 5.000 m³: 2,16 €/m³
 - Au-delà de 5.000 m³ : 1.944 €/m³

Assainissement de l'eau (CVA)

Du 01/01/2025 au 31/01/2025

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³ : non soumis car inclus dans la redevance annuelle
 - Au-delà de 30 m³: 2.365 €/m³

À partir du 01/02/2025

- a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
- b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)
 - De 0 à 30 m³ : non soumis car inclus dans la redevance annuelle
 - Au-delà de 30 m³: 2.365 €/m³

Fonds social de l'Eau

: contribution de 0,0332 €/m³

TVA CVA)

: 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD +

❖ Emprunts contractés

N° Projet	Libellé Article	MONTANT DES EMPRUNTS	Durée emprunt
20220060	Achat camionnette eau + équipement	24.904,03	5
20240011	Acquisition 2 camionnettes plateau	99.284,10	5
20240071	Achat mobilier divers bâtiment rue Lepage	3.408,57	5
20220046	Aménagement stationnement vélos	7.073,00	10
20240006	Remplacement éclairage public	129.460,35	10
20240056	Remplacement chaudière écoles	2.088,46	10
20190045	Aménagement Cure Perwez	85.620,80	20
20200001	Aménagement ancienne gare	88.420,05	20
20200012	Rénovation Energétique Complexe Sportif	2.100.000,00	20
2023008	Asphaltage diverses voiries	16.754,87	20
20240007	Réfection voiries - rue du Bathy (lot 1)	292.326,32	20
20240034	Réfection ponts rue Manoir + Seumay (lots 1 et 2)	139.863,00	20
20240038	Réf trottoirs Blanc Bois, ...	152.246,66	20
20240039	Aménagement place du Warichet	100.000,00	20
20240072	Achat terrain Piconette (frais estimation)	200.000,00	20
20240044	Etude + suivi ouvrages luttés contre crues	100.000,00	20
20240065	Rempl menuiseries extérieurs log Tremplins	75.623,54	20
20160029	Déplacement puits production d'eau	2.200,00	30
20180022	Réfection + égouttage rue de la Gobie (part AC)	676.796,00	30
20210002	Honoraires mise en œuvre pour production d'eau	150.000,00	30
	TOTAL	€ 4.446.069,75	

❖ Subsides octroyés

1. Associations de jeunesse

Unité Jean XXIII de Malèves

1.250,00 €

Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €
Patro Saint-Martin de Perwez	500,00 €

2. Associations culturelles et de loisirs

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Cecipho - Cercle ciné photo	1.000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	2.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2.000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	2.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.500,00 €
Groupe d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Le 15 Août - Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €
La Leçon Verte	150,00 €
Soleil d'Argile	150,00 €
Plumes d'eau	500,00 €
Les Mouchons do vevy	150,00 €
Moissons de l'amitié de Perwez	250,00 €
Cercle des acteurs économiques de Perwez	300,00 €
Comité du Mont	250,00 €
Le four à Pain « Vit la Joie »	150,00 €
Repair Café de Perwez	300,00 €
Cercle Numismatique	150,00 €
L'Hirondelle	300,00 €
Comité des fêtes de Torbâ	500,00 €
Au Blanc Bwès	150,00 €
Comité Régional des Moissons de l'amitié	600,00 €
Comité du Carnaval de Perwez	5.000,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Comité de Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
Anim'Mômes	140.000,00 €
Foyer culturel	113.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	25.000,00 €

3. Associations sportives

Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembais	1.000,00 €
Respiration relaxation club	150,00 €
Tennis Club Perwez	500,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €

Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Le Warché	150,00 €
MTB Team Spirit	150,00 €
Equi Grandi	150,00 €
Eneosport Perwez	150,00 €
Mission 2000	450,00 €
Sporting Club Perwez	2.000,00 €
Le Mini-Ranch	150,00 €

4. Œuvres d'aide aux personnes âgées

Un Junior pour un Senior	4.000,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €

5. Associations de soins

Comité Télémie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 – Comité local	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique – Section locale de Perwez	500,00 €

6. Divers

Crèche « Les Oisillons »	3.000,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	3.000,00 €
Éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Agence de Développement Local	75.000,00 €

7. TOTAL des subsides octroyés en 2024 : **396.900,00 €**

D. TRAVAUX

Contact : Jean-Pierre FLABAT, Responsable du service, 081/649 265, travaux@perwez.be

❖ Marchés publics adjugés et terminés

Réfection des trottoirs de la rue du Blanc Bois, avenue de la Libération, avenue Flandres Dunkerque et avenue 1ere Division Marocaine, dans le cadre du plan d'investissement communal et PIMACI 2022-2024, pour un montant de 450.000,00 € TVAC SPW*.

Création d'une rampe d'accès PMR au cimetière de Malèves, dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap, pour un montant de 65.000,00 € PBW.

Aménagement de la place du Warichet à 1360 PERWEZ, pour un montant de 250.000,00 €.

Réfection des ponts de la rue de Seumay sur la Gette et rue du Manoir sur l'Orbais, dans le cadre du PIC 2022-2024, pour un montant de 250.000,00 € SPW*.

Asphaltage de diverses voiries pour un montant de 575.000,00 € comprenant notamment les voiries suivantes

Lot 1 :

- rue du Bathy à Orbais,

Lot 2 :

- rue de la Porte à Thorembais-les-Béguines,
- rue du Parc à Malèves,
- rue de la Stroulette à Malèves,
- Parking rue des Carrières à Perwez.

Acquisition de deux camionnettes à plateau pour les services techniques de la commune de 1360 PERWEZ pour un montant de 100.000,00 €.

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, Lot 1 – Gros-œuvre et parachèvements, pour un montant de 1.800.000,00 € SPW-PCDR* Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Suivis et analyses des essais de pompage et détermination de la zone de prévention pour les nouveaux captages sur le site de la « Campagnette » à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 35.000,00 € SPGE*.

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des centres sportifs, pour un montant de 3.900.000,00 € SPW-PNRR-INFRASPORTS*.

❖ Marchés publics adjugés non terminés

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, - lot 2 – abords - pour un montant de 175.000,00 € SPW-PCDR*.

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, lot 1 – Gros œuvre et parachèvement, pour un montant de 1.750.000,00 € SPW*. Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Aménagement de la cure de Perwez – lot 2 – abords, dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant de 135.000,00 € SPW*. Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (laiterie) et la place du Warichet, pour un montant estimé de 30.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la sécurisation des traversées des voiries régionales dans le cadre du PIC-PIMACI pour un montant estimé de 80.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbais, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Ponceau et de la rue des Communes à Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimé de 200.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la mise en œuvre de nouveaux captages pour la production d'eau sur le site de la « Campagnette » pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour le réaménagement de la cure de Malèves en vue d'y loger les scouts de l'unité Jean XXIII de Malèves, rue de la Cure 1 à Malèves, pour un montant estimé de 30.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la transformation du club des jeunes en maison du village dans le cadre du PCDR, rue Emile MASSET 1 à Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 85.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la transformation de la cure pour extension de l'école communale d'Orbais, rue Trémouroux 109 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 1.750.000,00 € SPW*.

Réfection de l'avenue Wilmart (et de la place du marché) à 1360 PERWEZ, en coordination avec le Service Public de Wallonie, pour un montant estimé de 3.500.000,00 € dont 500.000,00 € de part communale SPW*.

Marché conjoint de services – Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale – Exercices 2024 à 2026 pour un montant estimé de 60.000,00 €.

Participation au marché de Services en vue d'études d'ouvrages de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) et prestations ponctuelle dans cette matière, dans le cadre de l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 125.000,00 €.

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue du Béguinage et la rue de Thorembais, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 500.000,00 € SPW*.

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue Notre-Dame et la rue Lieutenant Bigourdan, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 400.000,00 € SPW*.

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Wavre (N243) à son carrefour avec la rue d'Odenge et la rue Trémouroux, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 500.000,00 € SPW*.

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de la Chapelle de Bonne Espérance à 1360 PERWEZ (Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimé de 25.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour Rénovation de la place de la gare dans le cadre de la revitalisation urbaine, pour un montant estimé de 200.000,00 €

❖ Marchés publics en cours d'étude

Désignation d'un auteur de projets pour Création de cheminements sécurisé pour les modes actifs rue Notre-Dame, entre la rue du prieuré et la Chaussée de Charleroi, à Malèves, pour un montant estimé de 50.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour Création d'un rond-point aux carrefour de la rue d'Opprebais et la rue Notre-Dame à Malèves, pour un montant estimé de 20.000,00 €

Mise en œuvre de nouveaux captages pour la production d'eau sur le site de la « Campagnette » pour un montant estimé de 2.500.000,00 € SPGE*.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (laiterie), pour un montant estimé de 320.000,00 € SPW*.

Amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Ponceau, de la rue des Communes et de la petite rue des Communes à Thorembeis-Saint-Trond, pour un montant estimé de 4.500.000,00 € SPW*.

Réaménagement de la cure de Malèves en vue d'y loger les scouts de l'unité Jean XXIII de Malèves, rue de la Cure 1 à Malèves, pour un montant estimé de 500.000,00 €.

Transformation du club des jeunes en maison du village dans le cadre du PCDR, rue Emile MASSET 1 à Thorembeis-les-Béguines, pour un montant estimé de 850.000,00 € SPW-PCDR*.

Transformation de la cure pour extension de l'école communale d'Orbais, rue Trémouroux 109 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 1.500.000,00 €.

Aménagement d'ouvrages d'art de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) dans le cadre de l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 1.250.000,00 € SPW*.

Création d'une rampe d'accès PMR au cimetière de Thorembeis-Saint-Trond, dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap, pour un montant de 65.000,00 € PBW.

Remplacement de la conduite d'eau rue du Warichet à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 150.000,00 €.

Remplacement des compteurs d'eau, pour un montant annuel, estimé de 50.000,00 €.

Création d'un rond-point rue d'Opprebais, à son carrefour avec la rue Notre-Dame, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Réfection de l'église de Thorembeis-les-Béguines, rue du Presbytère, pour un montant estimé de 700.000,00 € - SPW*.

Réfection du Centre sportif phase 2 - Aménagement des voies d'évacuation et remplacement des menuiseries intérieures, rue des Marronniers 17 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 400.000,00 € SPW* Infraspports.

Placement d'une nouvel aqueduc rue Saint-Michel en vue de lutter contre les coulées de boue à Thorembeis-les-Béguines pour un montant estimé de 60.000,00 € PBW*.

Réfection des revêtements et de trottoirs de diverses voiries, pour un montant estimé de 500.000,00 € comprenant notamment :

- rue du Chêne
- rue de Jodoigne
- rue Mayeur Severin
- rue d'Alvaux
- rue du Bois de Buis
- Chaussée romaine

Rénovation de la place de la gare dans le cadre de la revitalisation urbaine, pour un montant estimé de 2.000.000,00 €

Ces travaux font l'objet d'une subvention

FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
SPW :	Service Public de Wallonie
Infraspports :	Direction des infrastructures sportives
PNRR :	Plan de relance énergétique pour la Wallonie

PCDR :	Plan Communal de Développement Rural
PPT :	Plan Prioritaire des Travaux (concerne les travaux aux établissements scolaires)
PIC :	Plan communal d'investissement (concerne les travaux de voirie et les travaux de bâtiments – administration, culte)
SAR :	Site Désaffecté à Réaménager
SPGE :	Société Publique de Gestion des Eaux (concerne tous les travaux d'égouttage et d'assainissement)
PBW :	Province du Brabant wallon

❖ Travaux par In BW – Intercommunale du Brabant wallon

Travaux envisagés :

- Placement du collecteur le long du Thorembois, avec construction d'une station d'épuration, en vue de couvrir le village de Thorembois-Saint-Trond
- Placement du collecteur le long du Thorembois, avec construction d'une station d'épuration, en vue de couvrir le village de Thorembois-les-Béguines
- Placement du collecteur le long de l'Orbais,, en vue de couvrir les village d'Orbais et de Malèves Sainte-Marie-Wastines

❖ Travaux par la Direction des routes du Brabant wallon

Travaux en cours de réalisation :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la Grand-Place et la rue de Noville. y compris l'aménagement de la place du marché et le remplacement de la conduite d'eau côté pair.

Travaux envisagés :

- Aménagement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).
- Réfection de la chaussée de Wavre (RN243) entre l'avenue des Moissons et la place de la gare.

❖ Travaux réalisés par ORES (Electricité)

Depuis le 1^{er} septembre 2018, ORES a repris les services d'INFRAX pour les communes wallonnes et reprend donc toutes les compétences d'INFRAX au niveau des câbles basse et haute tension et de l'éclairage public.

Travaux réalisés par ORES :

- Placement d'un éclairage public dans le Parc de la cure de Perwez



E. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Contact : Jérôme SNAPPE, Responsable du service - 081/649 260 - urbanisme@perwez.be

Le service développement territorial traite des matières suivantes : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le patrimoine et une partie de l'environnement.

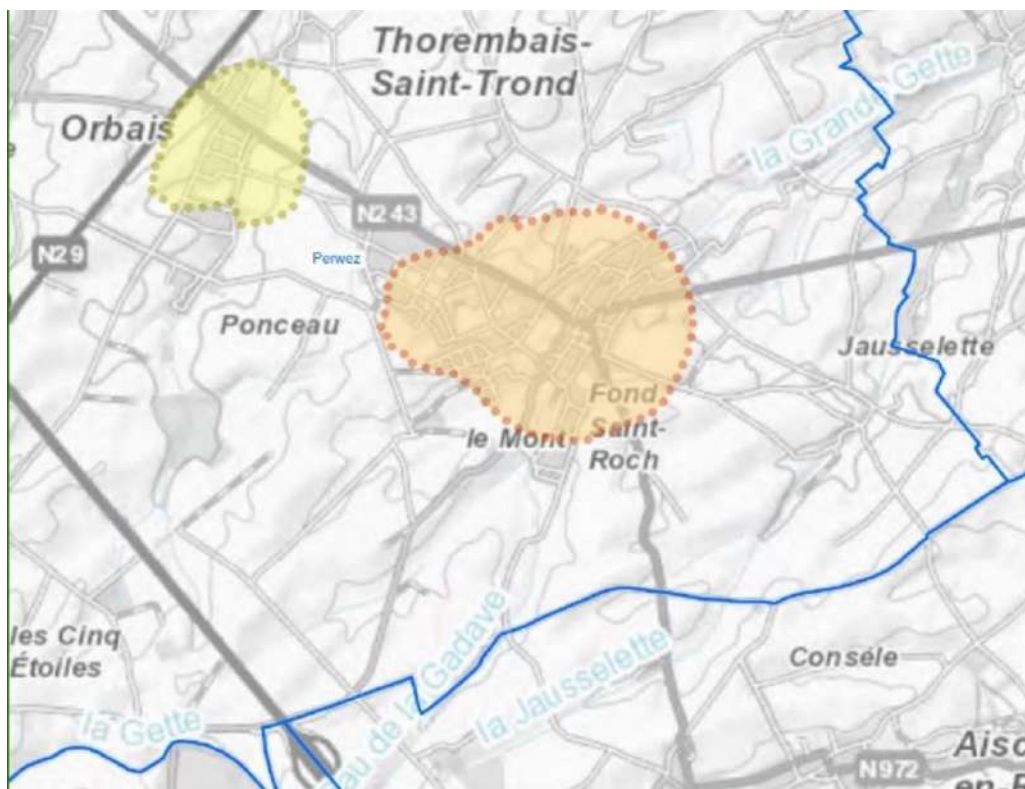
❖ Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire aborde la gestion de l'ensemble du territoire de la Commune et l'élaboration d'outils planologiques visant à cadrer les futures urbanisations de certaines zones particulières.

1. Schéma de développement du territoire

Aucune modification depuis son entrée en vigueur le 01 août 2024.

Pour rappel, en ce qui concerne PERWEZ, voici l'extrait de la carte officielle des centralités telle qu'annexée au schéma de développement du territoire. Une centralité urbaine est prévue sur PERWEZ centre et une centralité villageoise sur une partie de Thorembais-Saint-Trond :



2. Schéma de développement communal

Afin d'avoir une vision globale de la gestion de son territoire mais également afin de corriger les deux centralités proposées dans le SDT (cfr ci-dessus), le Conseil communal du 25 juin 2024 a décidé d'élaborer un schéma de développement communal (SDC). Le cahier des charges relatif au marché de service a été approuvé par le Conseil communal du 05 mars 2025 et le bureau d'études a été désigné par le Collège communal du 17 juillet 2025. Une première réunion avec ce bureau d'études s'est tenue le 18 septembre 2025. Ils sont en train de rédiger l'analyse contextuelle.

3. Schéma d'orientation local (SOL)

Aucune modification depuis son entrée en vigueur le 10 juin 2024.

Pour rappel, il concerne le périmètre repris ci-dessous :

2. Acquisition / vente de biens

Les dossiers suivants ont été finalisés en 2025 :

- L'acquisition d'une terre agricole en vue de la réalisation du nouveau captage d'eau (approbation du projet d'acte au Conseil communal du 06 novembre 2025) ;
- La vente d'une propriété communale à un riverain à Thorembais-Saint-Trond (approbation du projet d'acte au Conseil communal du 30 septembre 2025) ;
- L'acquisition d'une parcelle en vue d'y réaliser un espace public à Perwez centre (approbation du projet d'acte au Conseil communal du 28 mai 2025) ;
- La réalisation d'un bail emphytéotique dans le cadre de la préservation de la chapelle Notre-Dame de Bonne Espérance à Thorembais-Saint-Trond (projet d'acte à approuver par un prochain Conseil communal).

Les dossiers suivants ont été élaborés en 2025 :

- L'acquisition d'une terre agricole dans le cadre de la réalisation d'un fossé permettant de lutter contre les inondations à PERWEZ ;
- L'acquisition de trois terres agricoles dans le cadre des traversées de voiries à Orbais et Thorembais-les-Béguines ;
- L'acquisition d'un bien dans le cadre de la rénovation du site de l'ancienne gare de PERWEZ.

3. Divers

Suite au dossier de classement déposé en 2024 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de protéger au mieux un manuscrit (psautier) du XII^{ème} siècle ayant appartenu à Sainte Wivine d'Oisy, Madame la Ministre Elisabeth DEGRYSE a signé, le 07 octobre 2025, un arrêté de classement de ce psautier avec la qualification de trésors en raison de ses valeurs artistique et historique (ce qui correspond à la plus haute reconnaissance).

❖ Urbanisme

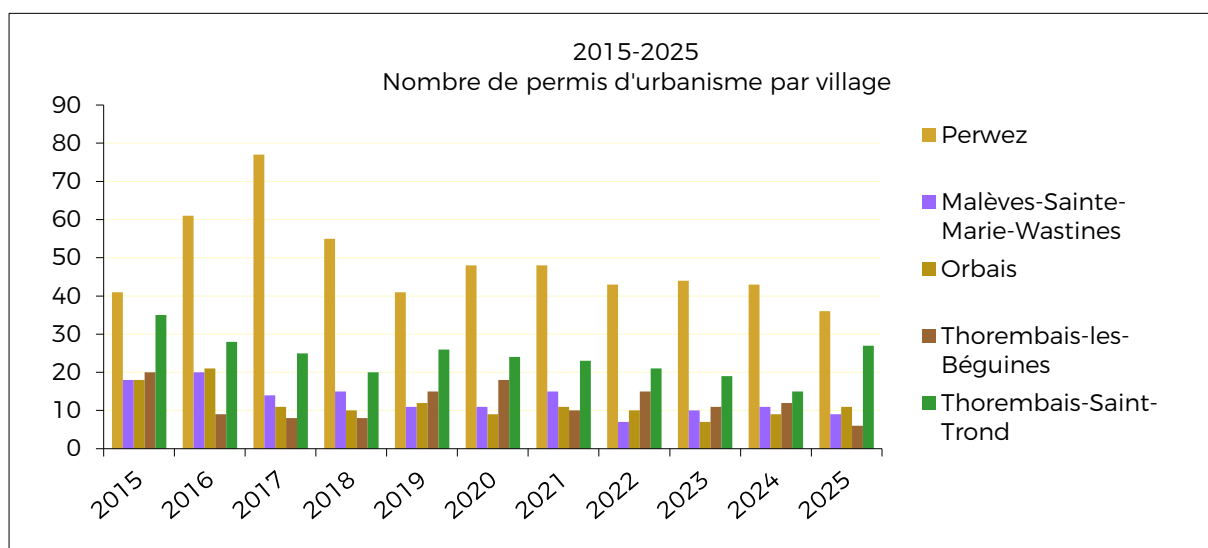
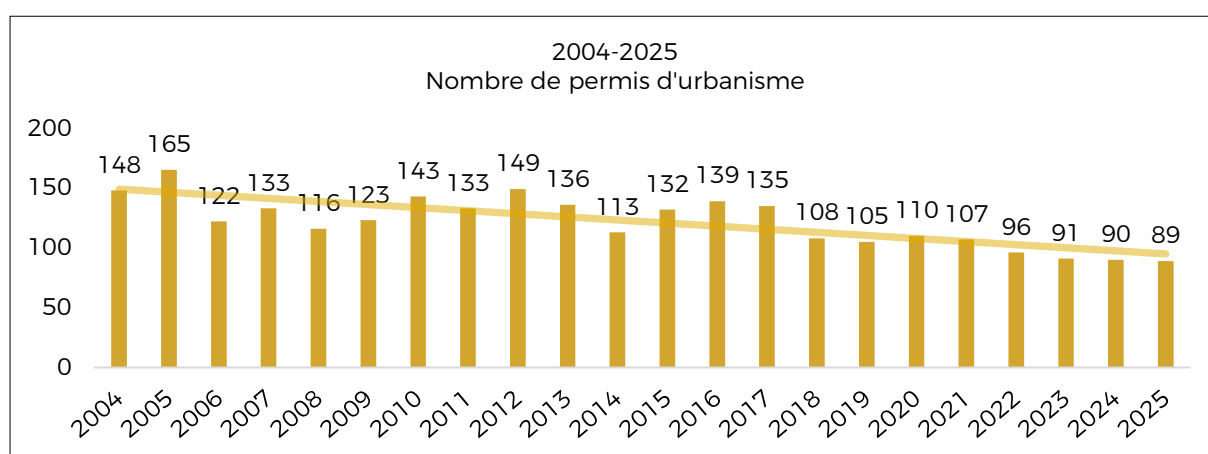
L'urbanisme aborde la gestion des demandes de permis d'urbanisme (construction) et des permis d'urbanisation (ex-lotissements).

1. Permis d'urbanisation

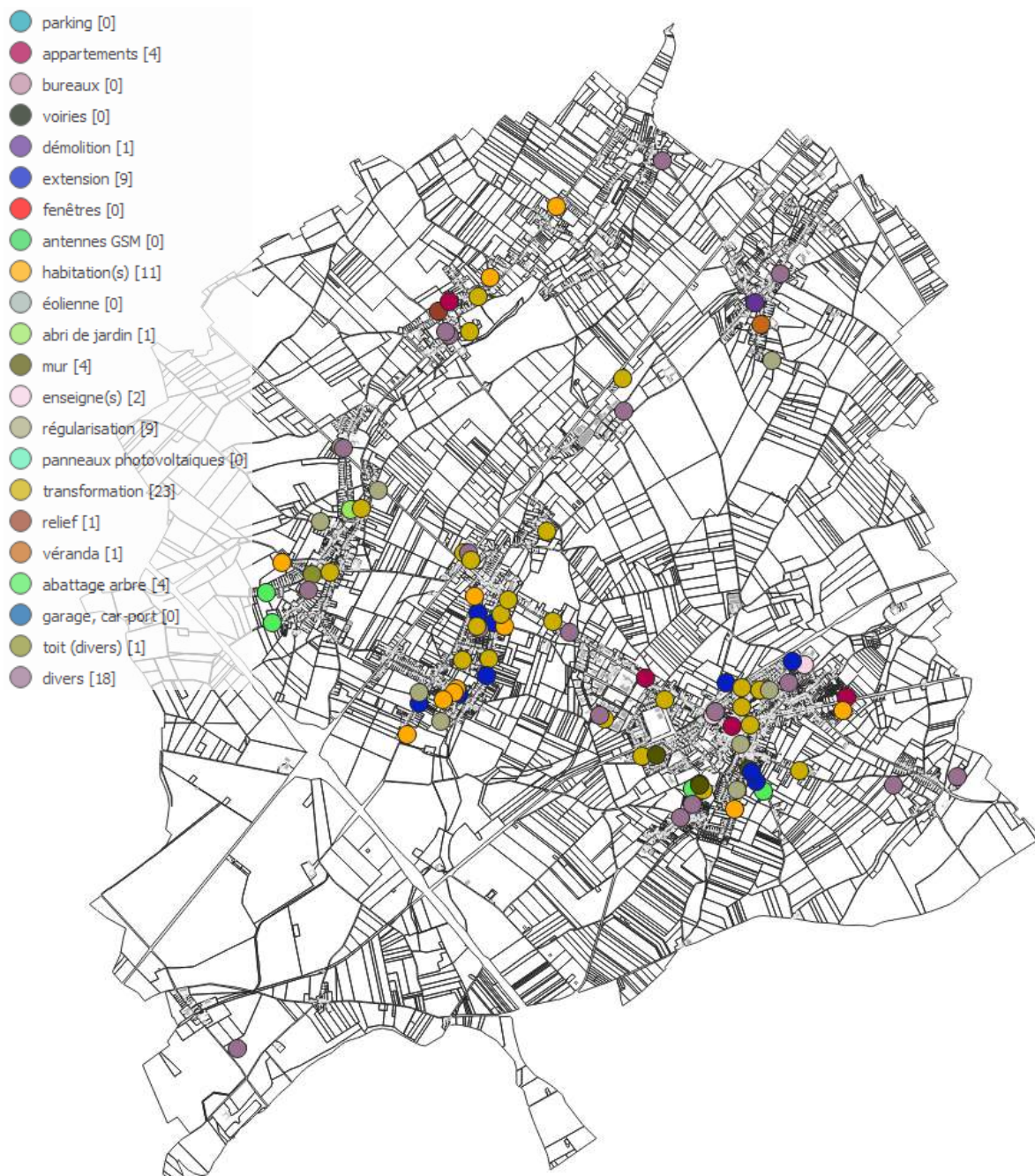
Une demande de modification de permis d'urbanisation a été introduite en 2025. Elle porte sur un terrain situé rue de l'Intérieur à Thorembais-Saint-Trond pour la création d'un nouveau lot à bâtir.

2. Permis d'urbanisme (au 13/11/2025)

Localité	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Perwez	41	61	77	55	41	48	48	43	44	43	36
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	18	20	14	15	11	11	15	7	10	11	9
Orbais	18	21	11	10	12	9	11	10	7	9	11
Thorembais-les-Béguines	20	9	8	8	15	18	10	15	11	12	6
Thorembais-Saint-Trond	35	28	25	20	26	24	23	21	19	15	27
Total	132	139	135	108	105	110	107	96	91	90	89



Localisation des 89 permis d'urbanisme de 2025 (au 13/11/2025)



3. Infractions urbanistiques

Aucun avertissement préalable et aucun procès-verbal de police n'ont été constatés au cours de l'année 2025.

4. Dossiers retirés / irrecevables

Trois dossiers ont été déclarés irrecevables pour cause d'incomplétude.

5. Recours

Deux dossiers refusés en 2024 ont fait l'objet d'un recours. Ces deux recours ont abouti à deux octrois en 2025.

6. Informations notariales (au 13/11/2025)

254 demandes de renseignements urbanistiques ont été traitées en 2025 dans le cadre d'acte notariaux.

7. Certificats d'urbanisme

Une demande de certificat d'urbanisme n°1 a été traitée en 2025.

F. ENVIRONNEMENT

Contacts : Jérôme SNAPPE - 081/649 260 - environnement@perwez.be - autorisations

Jean-Yves ZIMMER - 081/649 254 - environnement@perwez.be - arbres - plantes invasives - lutte contre les frelons - protections des oiseaux - projets Nature

Antoine BAULARD - antoine.baulard@perwez.be - gestion des inondations

Guillaume WUIDAR - 081/649 278 - environnement@perwez.be - gestion des cours d'eau - contrat de rivière - P.A.R.I.S.

❖ Autorisations

Le service développement territorial traite de la thématique de l'environnement essentiellement au travers des permis qui peuvent prendre trois formes différentes :

- permis unique (permis d'urbanisme + permis d'environnement) ;
- permis d'environnement ;
- déclarations de classe 3.

1. Permis unique

4 permis uniques ont été traités en 2025 :

- Deux projets éoliens sur des communes voisines (recours en cours) ;
- Un projet de démolition/reconstruction d'une étable à Thorembais-les-Béguines (en cours) ;
- Un projet de renouvellement d'un permis avec construction d'un auvent dans le zoning Préolia.

2. Permis d'environnement

8 permis d'environnement ont été traités en 2025 :

- 2 dossiers relatifs à des prises d'eau pour des cultures ;
- 1 dossier de renouvellement d'une autorisation relative à une station d'épuration collective sur PERWEZ ;
- 1 dossier relatif à une nouvelle prise d'eau et une unité de prétraitement des déchets à PERWEZ ;
- 2 dossiers de renouvellement d'exploitations agricoles à Thorembais-les-Béguines ;
- 1 dossier de renouvellement d'une société de transports routier à Thorembais-les-Béguines ;
- 1 dossier de régularisation d'une piste équestre à Thorembais-Saint-Trond.

3. Déclaration de classe 3

61 dossiers ont été traités du 06/11/2024 au 13/11/2025 :

Objet	Nombre de dossier
Antenne GSM	1
Cabine électrique	3
Citerne à mazout	29
Citerne au gaz	12
Démolition/amiante	3
Dépôt	1
Détention d'animaux	1
Exploitation agricole	2
Forage (puits - captage d'eau)	2
Local vente de véhicules	1
Piste équestre	2
Produits phyto	2
Station d'épuration individuelle	2

❖ Actions en faveur de l'eau

Contrat de Rivière Dyle-Gette

Le programme d'action 2023-2025 a été approuvé par le conseil communal en date du 03 novembre 2022. Il comporte 15 actions. Il valorise la continuité en reprenant 5 actions du précédent plan aux 10 autres actions qui sont des actions globales qui demandent une vigilance à long terme ou un travail continu.

L'entrée en fonction d'un nouveau gardien de la Paix a donné un nouvel élan aux actions de suivi des points noirs, renforçant ainsi l'efficacité du dispositif. Grâce à sa participation active, 41 dossiers de suivis de points noirs ont été initiés.

Outre les actions de surveillance et de vigilance des cours d'eau, plusieurs travaux ont été réalisés dont la réfection des ponts rue du Manoir et rue de Seumay.

Le nouveau programme d'action 2026-2028 a été approuvé par le conseil communal en date du 20 août 2025 et comportera 20 actions. Il s'inscrit dans la continuité du programme d'action 2023-2025 et intégrera pour la première fois des actions liées à la gestion des inondations (menées par agent chargé de la prévention inondation) et des actions en faveur de la biodiversité (menées par le conseiller en environnement).

P.A.R.I.S

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

P.A.R.I.S. fait référence à 3 éléments :

1. La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste au découpage en secteurs et à la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.

2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.

3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans."

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant, l'ensemble des cours d'eau non navigable est divisé en secteurs sur la base de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur peut donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion. Enfin, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune.

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et de planifier tout ce qui est possible. Par ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Désormais, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires intègrent quatre priorités majeures : la prévention des inondations, la valorisation de la biodiversité, le développement économique et le dynamisme socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les cours d'eau de 3^e catégorie se distinguent principalement par leurs enjeux environnementaux. Aucun enjeu économique ou socio-culturel n'y est associé, ce qui permet de concentrer pleinement les efforts sur la prévention des inondations et la valorisation de la biodiversité.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail poursuit 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à aujourd'hui on travaille régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.
- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.
- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. L'ensemble des programmes PARIS présentés par l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau ont été validés au niveau de Région wallonne. Le Plan P.A.R.I.S. est mis en œuvre depuis l'année 2022.

Cette mise en œuvre sur Perwez se traduisait jusqu'à présent par des mesures de gestion des plantes invasives et de mesures de surveillance des cours d'eau de 3ème catégorie qui sont réalisées parallèlement aux actions menées dans le cadre du programme d'action du Contrat de Rivière Dyle et Gette.

Depuis 2025, le Plan P.A.R.I.S. intègre également une série de mesures visant à lutter contre les inondations et les coulées de boues. Parmi ces nouvelles mesures, on citera le curage des fossés en aval d'un bassin d'orage à Orbais, le curage de la zone d'expansion de crue (ZEC) de la rue de Long Pré ainsi que l'installation de fascines rue de l'Intérieur à Thorembais-Saint-Trond et rue du Cochige à Orbais.

❖ Projets Nature

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 254

Tout en restant à l'écoute et à la disposition des citoyens pour répondre aux diverses demandes en lien avec la nature et l'environnement, plusieurs projets et actions thématiques ont été menés en 2025.

❖ GT Nature

Compte tenu de la mise en pause de la subvention BiodiverCité par la Région wallonne, la réunion du Groupe de travail Nature de Perwez a été postposée au 18 décembre 2025, afin d'échanger sur les projets en cours et à venir à Perwez, tels que notamment :

- L'appel à projets « Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes ».
- L'appel à projets « Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier ».
- Les projets nature qui étaient ou pourraient être envisagés dans le cadre du subsidé BiodiverCité et leur possibilité de financement alternatif.
- La lutte contre les espèces invasives, en particulier le frelon asiatique.

❖ Projet BiodiverCité

Cette subvention offre l'opportunité à chaque commune wallonne de s'engager pour la biodiversité à l'échelle de son territoire, avec l'appui d'un soutien financier. Depuis 2021, cet appel à projets rassemble divers outils de financement régionaux de projets « nature » à destination des communes : Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), Plan Maya, Cimetière Nature & Semaine de l'Arbre. Cela permet de globaliser les moyens pour un impact plus fort en faveur de la nature.

Les projets réalisés (ou en cours de finalisation) en 2025 dans le cadre de la subvention BiodiverCité sont les suivants :

- Distribution de 980 plants (érable champêtre, charme, cornouiller mâle et cornouiller sanguin, hêtre commun, troène commun, néflier, saule marsault, sureau noir, viorne obier, sorbier des oiseleurs, pommier, poirier, prunellier, cassis, groseillier rouge et framboisier) le samedi 29 novembre 2025, entre 9h et 12h sur le site de la Gare, dans le cadre de la Semaine de l'Arbre sur le thème « La Haie fleurie » ; cette distribution d'arbres était complétée par un stand d'animation tenu par le GAL Culturalité, visant à sensibiliser les citoyens à l'importance des arbres, arbustes et haies indigènes.
- Animation de sensibilisation sur le cycle de l'arbre et le rôle des plantes indigènes pour la biodiversité locale, au sein des écoles communales pour les enfants de 3^{ème} et 4^{ème} années du cycle primaire, réalisée par le GAL Culturalité en novembre 2025 (durant la Semaine de l'Arbre).

- Réalisation de cinq journées d'animation nature thématiques dans la réserve naturelle Pré du Duc, destinées au public scolaire (P3 à P6), afin de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.
- Installation d'une barrière à l'entrée de la Réserve naturelle « Aux Sources de la Jette », afin d'en limiter l'accès aux véhicules/personnes autorisés et compléter la clôture installée en 2022-2023.
- Aménagement de deux clochers et d'un site pilote pour l'accueil des Effraies, afin de réintroduire localement les animaux revalidés et pouvoir suivre leur évolution.
- Achat de nichoirs artificiels à chauves-souris, à installer prochainement sur un site pilote et au sein du clocher d'une église, afin de susciter la création de nouvelles colonies et de redynamiser la population présente naturellement sur le territoire communal.
- Installation d'un nichoir à Chevêches au sein d'un arbre sur un site pilote, afin de favoriser leur présence et pallier la raréfaction des gîtes potentiels de ces précieux auxiliaires de l'agriculture.
- Gestion du massif de renouées asiatiques (plantes invasives) présent à la réserve naturelle Pré du Duc, par fauchage puis étouffement au moyen d'une bâche épaisse de type natte de paillage ; le chantier de gestion a été réalisé par la Régionale Natagora Hesbaye Ouest et l'aide de bénévoles.
- Renforcement de la végétalisation du cimetière Saint-Jean-Baptiste de Wastines, via la végétalisation des entre-tombes, et la plantation de vivaces, bulbes et arbustes au sein des espaces perdus ou difficilement accessibles au moyen d'une tondeuse.

De plus, le rapport final associé à la subvention BiodiverCité 2023 a également été transmis au printemps 2025.

❖ Droits de tirage

Le droit de tirage (DT) consiste à accorder pour une période déterminée à chaque commune une « dotation » fixe dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser certains types d'investissements. Le montant de cette « dotation » est calculé sur base de critères préétablis et objectifs (superficie et artificialisation du territoire, nombre d'habitants...).

1. DT « Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes »

Octroi d'une subvention d'un montant de 45.775 €, pour faciliter la mise en œuvre et le renforcement de projets de plantation de ligneux indigènes (arbres, arbustes et haies) sur le territoire communal, d'ici le 31 décembre 2027. Les plantations offrent en effet de nombreux bienfaits pour l'environnement et les citoyens : fixation d'une part importante du carbone, participation à la pollinisation, zone de refuge et abri pour la faune, limitation de l'érosion, stabilisation des berges, protection des cultures ou du bétail, ombrage, modération du risque d'inondation...

Plusieurs projets de plantation ont été réalisés en 2025 via ce droit de tirage, tels que :

- Plantation de hêtres communs au sein du quartier du Boléro de Ravel ;
- Plantations d'arbustes au sein de la rue du Warichet, afin d'apporter de l'ombrage au cours d'eau ;
- Plantation de sorbiers des oiseleurs, érables champêtres et charmes à la rue de Noville, en remplacement des frênes malades abattus.

Plusieurs réunions ont de plus été menées en 2025 afin de réfléchir à d'autres projets de plantation de plus grande envergure, qui pourraient être mis en œuvre en 2026 et 2027.

2. DT « Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier »

Octroi d'une subvention d'un montant de 87.459 €, pour soutenir la mise en œuvre et le renforcement de projets de végétalisation à l'échelle des quartiers dans le contexte d'adaptation à la crise climatique, d'ici le 31 décembre 2027. L'ambition de cette subvention est de favoriser les projets de végétalisation urbaine et de déminéralisation. Le projet proposé et accepté dans le cadre de ce droit de tirage (végétalisation du parking de la Maison de l'entité (Perwex)) est en cours de réflexion ; une première esquisse a ainsi été réalisée en 2025.

❖ Arbres remarquables

Une veille continue est assurée pour maintenir à jour la liste des arbres, arbustes et haies remarquables, en répertoriant les sujets abattus ou susceptibles d'être proposés lors de la prochaine mise à jour demandée par le SPW-Direction du développement territorial.

❖ Espèces invasives

En-dehors des renouées asiatiques – dont le massif présent à la réserve naturelle Pré du Duc qui a été géré fin 2024 et début 2025 dans le cadre de la subvention BiodiverCité – d'autres espèces invasives (animales et végétales) donnent lieu à un suivi annuel, en particulier en 2025.

- La Berce du Caucase est inscrite dans un plan régional de lutte mis en œuvre par le SPW-Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. En 2025, les neufs sites placés sous surveillance au sein de la Commune de Perwez ont été contrôlés, mais aucun plant n'y a été détecté.
- Le frelon asiatique étant pour sa part désormais installé durablement en Belgique, une destruction systématique des nids ne doit plus être envisagée selon la Région. La neutralisation des nids doit se concentrer sur ceux qui posent un problème de santé publique ou qui sont situés à proximité immédiate d'un rucher. Par précaution, tous les nids répertoriés en 2025 sur terrain communal ont toutefois été neutralisés. De plus, vu le nombre important de nids secondaires de frelons asiatiques observés en fin d'automne 2025 et aux conséquences néfastes pour les ruches et l'entomofaune locale, le Collège communal a mené une action conjointe avec la Commune de Ramillies pour lutter contre cette espèce invasive. La neutralisation des nids situés sur parcelles privées a ainsi été prise en charge par la Commune, en cette fin d'année 2025. Au total, une quarantaine de nids ont ainsi été signalés au sein de la Commune, et ont fait l'objet d'un suivi rigoureux.
- Enfin, l'opération « Gardiens de la ruche » mise en place par la Province en novembre 2025 a été relayée sur le site communal et les réseaux sociaux, afin de mobiliser les citoyens à demander leur kit gratuit de lutte contre les fondatrices de printemps.

❖ Projet « Grand Nettoyage de Printemps 2025 »

Pour cette 11^{ème} édition, 11 équipes (6 scolaires, 3 citoyennes et 2 associatives) réunissant 333 membres, se sont inscrites à l'événement organisé par Be WaPP, ainsi qu'une équipe

d'Ambassadeurs de la Propreté (30 membres). L'objectif commun était de ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public.

Du 20 au 23 mars 2025, plus de 55 sacs (35 sacs blancs de déchets ménagers et 20 sacs bleus de PMC) qui ainsi pu être collectés au sein de la Commune de Perwez, ainsi que des récipients en verre et quelques encombrants.

G. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Contact : 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

❖ Campagne de stérilisation de chats errants

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, une campagne de stérilisation des chats errants est réalisée chaque année.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2025, **11 chats errants ont été stérilisés**, dont 5 femelles et 6 mâles.

❖ Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2025, **7 primes** pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.

H. LOGEMENT

Contact : Anycia HUYGHE, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

Le Conseil communal adopté la **Déclaration de politique du logement** lors de sa séance du 20 août 2025.

❖ Gestion de logements communaux

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux... L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

1. Logement de transit

Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.

La commune de PERWEZ compte 1 logement de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles.

2. Logement d'urgence

Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable...).

Deux logements d'urgence appartenant au CPAS sont situés rue de la Station à 1360 PERWEZ.

3. Logement d'insertion

Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.

La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

4. Logement « Tremplin »

La commune de PERWEZ possède 9 logements « Tremplin », dont 3 sont situés avenue des Tourterelles et 6 sont situés avenue Hubert Jacobs.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.



❖ **Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public**

La Commune compte aujourd'hui **182 logements publics** réalisés et 5 à réaliser.

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements
NOTRE MAISON			
Rue	Chardonneret	Moyen	2
Rue	Chardonneret	Social	6
Avenue	Des Tourterelles	Moyen	8
Avenue	Des Tourterelles	Social	4
Rue	Du Blanc Bois	Abbeyfield	10
Rue	Du Blanc Bois	Moyen	1
Rue	Du Blanc Bois	Social	17
Rue	Burlet	Moyen	6
Rue	Burlet	Social	4
Rue	Communes	Moyen	8
Rue	Communes	Social	6
Avenue	Général Jadot	Social	4
Rue	Saint-Roch	Social	4
Rue	De Seumay	Social	12
Rue	Tour d'Eau	Social	10
Rue	Gadaffe (du)	Social	6
Rue	Quatre Vents	Social/Autres	20
			128
COMMUNE			
Rue	Mellemont	Insertion	2
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3
Avenue	Hubert Jacobs	Tremplin	6
Avenue	Tourterelles	Transit	1
Rue	Des Marronniers		1
			13
CPAS			
Rue	Blanc Bois	Adapté (PMR)	1

Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4
Rue	Station	Urgence	2
Rue	Station	ILA	2
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	9
			22
AIS			
Avenue	Des Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart	Social	7
Rue	Aux quatre Vents	Social	1
Rue	Crebeyck	Social	3
Rue	De la libération	Social	1
Rue	De la Station	Social	5
Rue	De l'Hôtel de ville	Social	1
			19

Logements à réaliser :

COMMUNE			
Rue	Du Paradis		5
			5

A noter que ces chiffres sont estimatifs.

❖ Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

❖ Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

❖ Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

❖ Collaboration avec les services urbanisme et aménagement du territoire

Le service logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

I. MOBILITÉ

Contact : Ludzzie ROSS, conseillère en mobilité, 081/649 277, mobilite@perwez.be



Relevé des actions majeures menées en 2025

❖ A Vélo

• Prime vélo

En 2025, la commune a accordé **44 primes** pour l'achat d'un vélo (classique ou à assistance électrique) ou d'un kit adaptable.

Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo, avec un plafond limité à 100€ pour tout Perwézien de plus de 18 ans.

• Brevets cyclistes

Le service Mobilité a coordonné, en collaboration avec l'ASBL Pro Vélo et le Service Communal d'Aide aux Jeunes, les enseignants, les directeurs d'écoles, un programme de formation à la conduite d'un vélo dans la circulation.

Les objectifs de ce brevet ?

- Valoriser pleinement les enfants et les progrès qu'ils ont fait à vélo au cours de l'année;
- Rassurer les parents sur la capacité de leur enfant à se déplacer en sécurité dans le trafic ;
- Favoriser les déplacements à vélo vers l'école.

Au printemps 2025, 3 écoles, dont 3 classes de 5^e primaire, ont participé au brevet du cycliste de février à juin.

Entre septembre et novembre 2025, 3 écoles, dont 3 classes de 5^e primaire, ont passé les épreuves du brevet du cycliste.

En 2025, 108 élèves ont pris part aux épreuves du brevet du cycliste à Perwez.

Le renouvellement de la Convention ASBL PRO VELO – éducation et formation à la pratique du vélo 2025-2026 a été approuvé par le Conseil communal du 30 septembre 2025.



- **Plan Wallonie cyclable**

Dans le cadre du Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY), la Commune a réalisé de nombreux travaux pour améliorer les infrastructures cyclables et sécuriser une partie importante des itinéraires cyclables existants, c'est-à-dire les itinéraires les plus utiles, agréables et/ou sécurisants.

Le PIWACY a permis à la Commune de bénéficier de 300.000€ de subsides pour un montant de travaux de 396.431€ et de se concentrer sur deux axes principaux :

- Les zones de stationnement sécurisé ont été mis en place pour les bâtiments communaux, les salles communales, les espaces publics, le centre sportif, le centre culturel, le parking de covoiturage et la zone commerciale de Thorembais-Saint-Trond.
- Les abris sont en grande partie couverts et munis d'arceaux individuels en U inversé ancrés dans une dalle de béton.

- **Réfection de la piste cyclable Chaussée de Wavre dans le cadre des travaux effectués par le SPW.**
- **Remise d'un avis positif sur l'étude de définition du réseau cyclable structurant en Brabant-Wallon lors du Conseil communal du mardi 24 juin 2025 en attirant l'attention sur différents points**



❖ Mobilité active et intermodalité

Le service Mobilité veille au bon fléchage de vos parcours à pied au sein du territoire communal: création adéquate, renouvellement...

Le Plan d'investissements Mobilité active et Intermodalité (PIMACI), a permis à la Commune de bénéficier de 579.401,70 € de subsides pour un montant de travaux de 724.252,13 €.

Les investissements actés ont pour objectif d'améliorer la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, agriculteurs, usagers des transports en commun,...) :

- **Réfection des trottoirs terminée** rue du Blanc Bois et rues annexes pour +/- 190.000€
- **Aménagements cyclables**
- **Sécurisation des traversées aux carrefours N29 et rue du Béguinage • N29 et avenue Lieutenant Bigourdan • N243 avec la rue d'Odonge et la rue Trémouroux.**
Le montant des travaux est estimé à 780 000 euros. Ils sont subsidiés par la région wallonne dans le cadre du PIMACI. Les travaux ont été attribués et seront réalisés à partir du printemps 2026.

La commune a décidé d'étudier :

- la création d'un rond-point au carrefour de la rue Notre Dame et de la rue d'Opprebais
- la création d'un cheminement piéton et cyclable rue Notre Dame

Dans le cadre de la réfection de la Place du Warichet, la commune a aménagé des zones de stationnement.

Dans le cadre des travaux de réfection de l'Avenue Wilmart, un cheminement piéton, une piste cyclable (prolongée jusqu'à la pépinière) et des emplacements de stationnement ont été aménagés en 3 zones distinctes des deux côtés de la voirie.

❖ Transport public

- **Service Proxibus**

La commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à améliorer la mobilité dans les communes et qui apporte un complément idéal aux lignes régulières.

Le service Mobilité collabore étroitement avec le TEC : ils veillent à faciliter les déplacements des Perwéziens et favoriser le confort des arrêts de bus sur le territoire de notre commune.

Le Conseil communal du 6 novembre 2025 a validé la nouvelle convention proposée par le TEC.

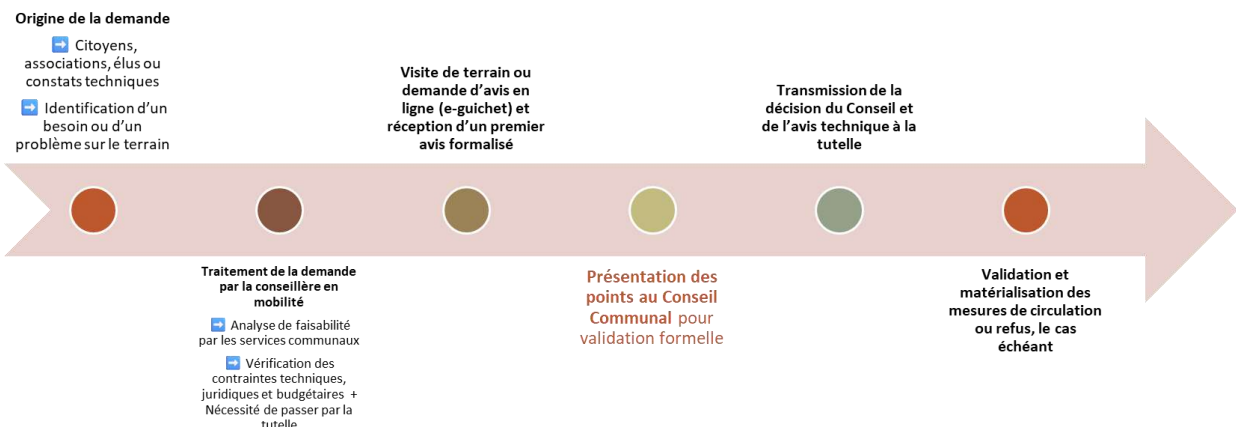
- **Création d'une task force communale**

Adoption d'une stratégie communale d'installation ou d'extension d'abribus pour accueillir plus confortablement les nombreux usagers de transport en commun (TEC) (approuvé au conseil communal du 24 juin 2025)

❖ Dossiers soumis à approbation régionale validés au Conseil communal en 2025

La Région wallonne - Direction des Déplacements doux et de la Sécurité des aménagements de voirie- joue le rôle de tutelle d'approbation sur les règlements complémentaires de circulation routière. L'adoption d'un règlement complémentaire de circulation routière (RC) est obligatoire dans certains cas. Là où certaines mesures nécessitent un avis technique de la tutelle contrairement à d'autres.

Processus de validation :



Les règlements complémentaires de circulation suivants ont été validés au Conseil communal du 30 septembre 2025 (à matérialiser) :

- **Régularisation des zones de stationnement existantes**

Emplacements concernés par la mesure :

- Avenue des Tourterelles : 9 emplacements
- Avenue du Général Jadot : 12 emplacements
- Rue des Marronniers : 20 emplacements
- Rue du Blanc Bois : 12 emplacements
- Rue du Mont : 41 emplacements

Régularisation et ajustements

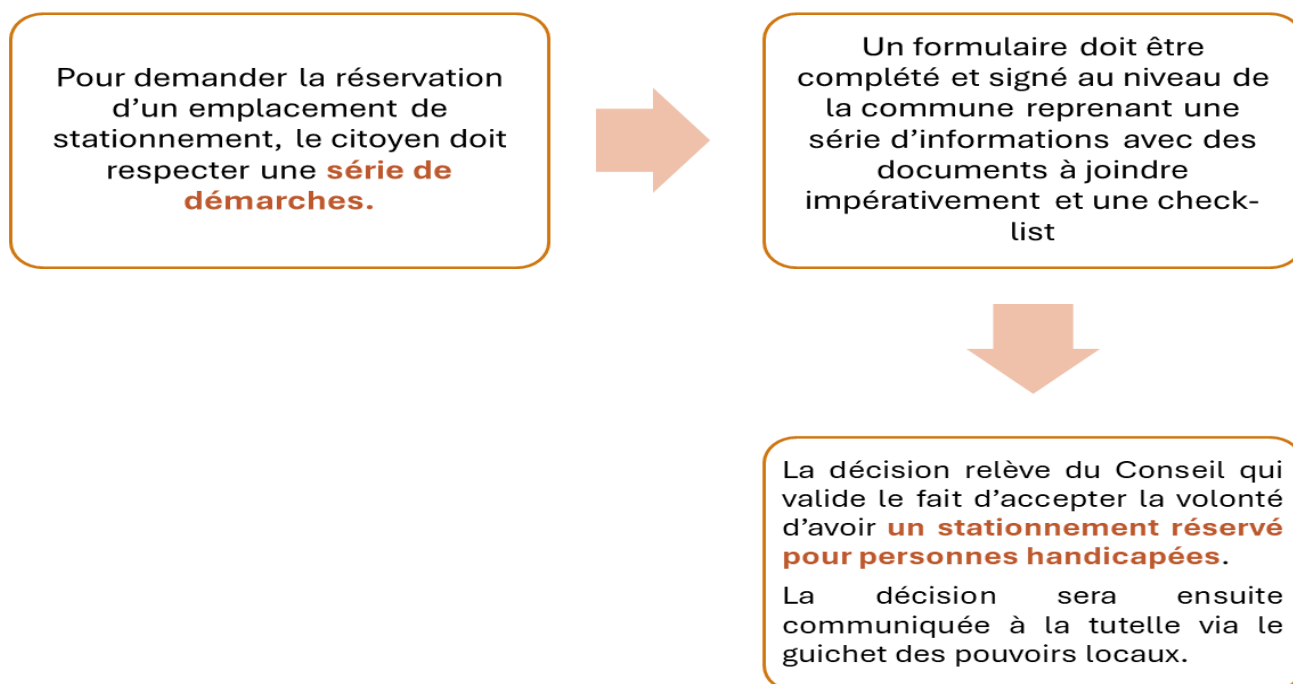
La configuration des emplacements reste identique à l'existant, à l'exception de quelques ajustements mineurs dans les quartiers suivants :

- Avenue des Tourterelles: retrait d'un emplacement
- Rue des Marronniers : retrait d'un emplacement

Depuis les marquages initiaux, certaines voies de garage ou sorties de garage ont été aménagées. Cela a nécessité une mise à jour ponctuelle des zones de stationnement

- **Stationnement réservé pour les personnes handicapées**

Démarches à effectuer :





- Organisation de l'espace public pour assurer la sécurité, la fluidité et l'efficacité de la circulation

- **Malève Sainte-Marie-Wastines** Carrefour de la rue d'Opprebais avec la rue de Thorembais

Etablissement d'un îlot directionnel rue de Thorembais à son carrefour avec la rue d'Opprebais.

La mesure sera matérialisée par une construction en saillie ou par les marques de couleur blanche prévues à l'article 77.4. de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.

- **Thorembais-Les-Béguines** - Carrefour formé avec les rues du Presbytère, de Mellemont et Emile Masset - Division axiale rue de Mellemont - Ilot directionnel rue du Presbytère

Division axiale – rue de Mellemont.

La chaussée est divisée en deux bandes de circulation par une ligne blanche discontinue sur une longueur de 15 mètres avant son carrefour avec la rue du Presbytère. La mesure sera matérialisée par le tracé de lignes blanches discontinues.

Division axiale – rue Emile Masset

La chaussée est divisée en deux bandes de circulation par une ligne blanche continue sur une longueur de 5 mètres après le passage pour piétons vers son carrefour avec la rue du Presbytère. Mesure matérialisée par le tracé de lignes blanches discontinues.

Ilot directionnel – Rue du Presbytère

Un îlot directionnel est établi à son carrefour avec la rue de Mellemont et la rue Emile Masset.

La mesure sera matérialisée par une construction en saillie ou par les marques de couleur blanche prévues à l'article 77.4. de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.

- **Thorembais-Les-Béguines**
Carrefour formé avec les rues du Presbytère, de Mellemont et Emile Masset - Division axiale rue de Mellemont - Ilot directionnel rue du Presbytère

Ilot directionnel – Rue du Presbytère

Un îlot directionnel est établi à son carrefour avec la rue de Mellemont et la rue Emile Masset.

La mesure sera matérialisée par une construction en saillie ou par les marques de couleur blanche prévues à l'article 77.4. de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.

- **Thorembais-Saint-Trond Chaussée des Romains - Division axiale**

Etablissement d'une division axiale chaussée des Romains.

Diviser la chaussée en 2 bandes de circulation conformément au croquis

La mesure sera matérialisée par le tracé de lignes blanches continues /discontinues.

- **Régularisation panneaux « accès interdit aux véhicules de plus de 10T » sauf desserte locale et véhicules agricoles**

Localisation : Rue des Carrières et avenue Lieutenant Bigourdan

L'accès est interdit aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse 10 tonnes à l'exception de la desserte locale et des véhicules agricoles.

La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C21 « 10 tonnes » complétés par un panneau additionnel portant la mention « EXCEPTE DESSERTE LOCALE ET VEHICULES AGRICOLES ».

Les règlements complémentaires de circulation suivants ont été validés au Conseil communal du 6 novembre 2025 (à matérialiser) :

- **Création d'une zone 30 à Malèves-Sainte-Marie Wastines**

Une zone 30 est délimitée comme suit et réalisée comme suit :

- Rue de Thorembais : à hauteur de l'immeuble numéro 47 ;
- Rue de Thorembais : à hauteur de l'immeuble numéro 15 ;
- Rue de Glimes : à hauteur de l'immeuble numéro 1 ;
- Rue du Manoir : à hauteur de l'immeuble numéro 2 ;
- Rue du Manoir : à hauteur de l'immeuble numéro 62.

La mesure sera matérialisée par le placement de signaux F4a et F4b et par des aménagements rendant cohérent la limitation de vitesse souhaitée.

- **Création d'une zone 30 à Thorembais-Saint-Trond**

Une zone 30 est délimitée comme suit et réalisée comme suit :

- Rue du Culot : immédiatement après son carrefour avec la rue du Moulin ;
- Rue du Culot : à hauteur de l'immeuble numéro 82 ;
- Rue des Pucelles : à hauteur de l'immeuble numéro 1 ;
- Tiège Gobart : à hauteur de l'immeuble numéro 12 ;
- Rue du Buisson : à hauteur de l'immeuble numéro 13.

J. ÉNERGIE

Contact : Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

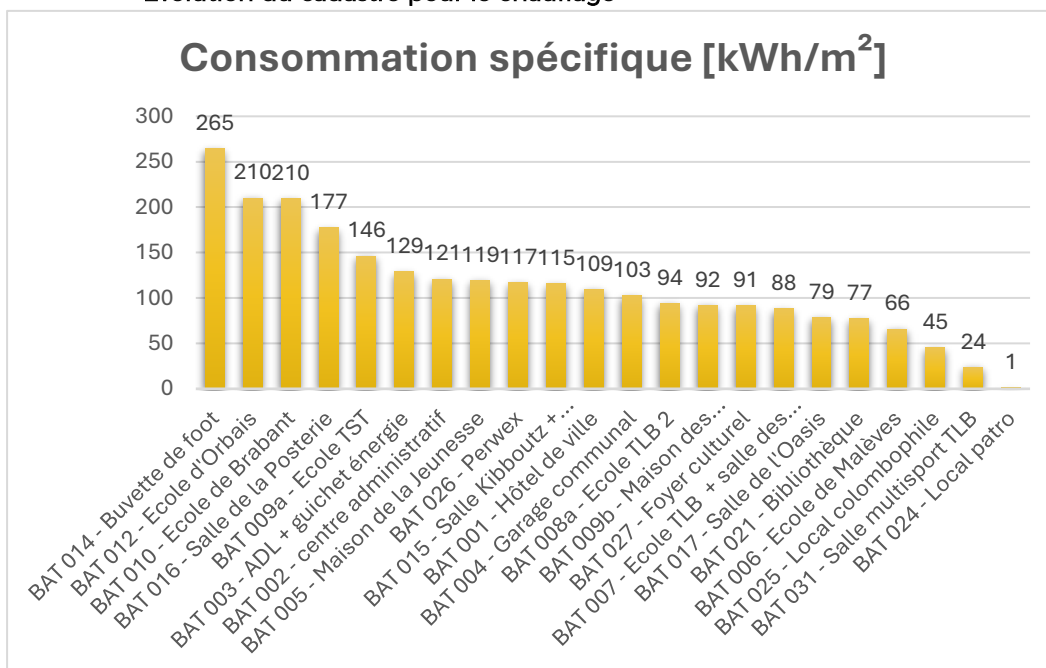
❖ Gestion énergétique des bâtiments communaux

Cadastre énergétique et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place et le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir de façon efficace et rapide en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.

Le cadastre énergétique se base sur 2 critères, la consommation spécifique et le potentiel de réduction.

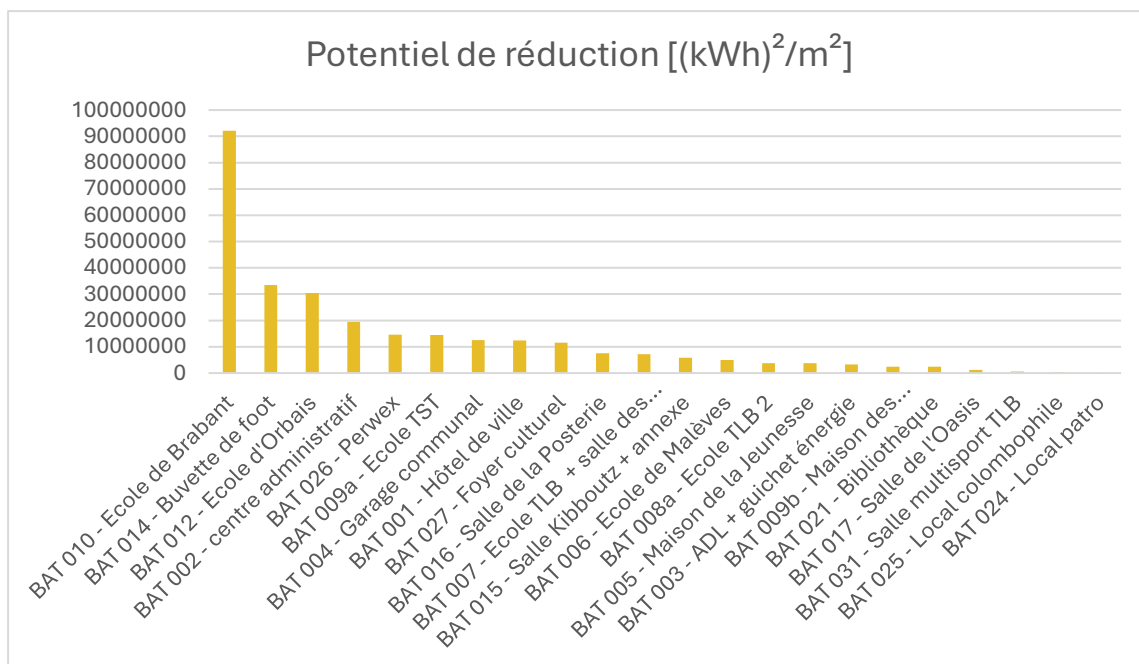
- La consommation spécifique est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.
- Le potentiel de réduction est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. Prenons pour exemple le complexe sportif qui était une véritable passoire énergétique. La rénovation de celui-ci permet non seulement de réduire significativement l'impact énergétique mais aussi d'améliorer le confort des nombreux usagers qui fréquentent quotidiennement les installations.
- **Evolution du cadastre pour le chauffage**



Globalement, le parc de bâtiments communaux présente une consommation spécifique qui se situe dans la moyenne des références wallonnes (2012 et 2015). Cette situation met en

évidence un potentiel d'amélioration intéressant dont la consommation est proportionnellement plus élevée par rapport à leur utilisation.

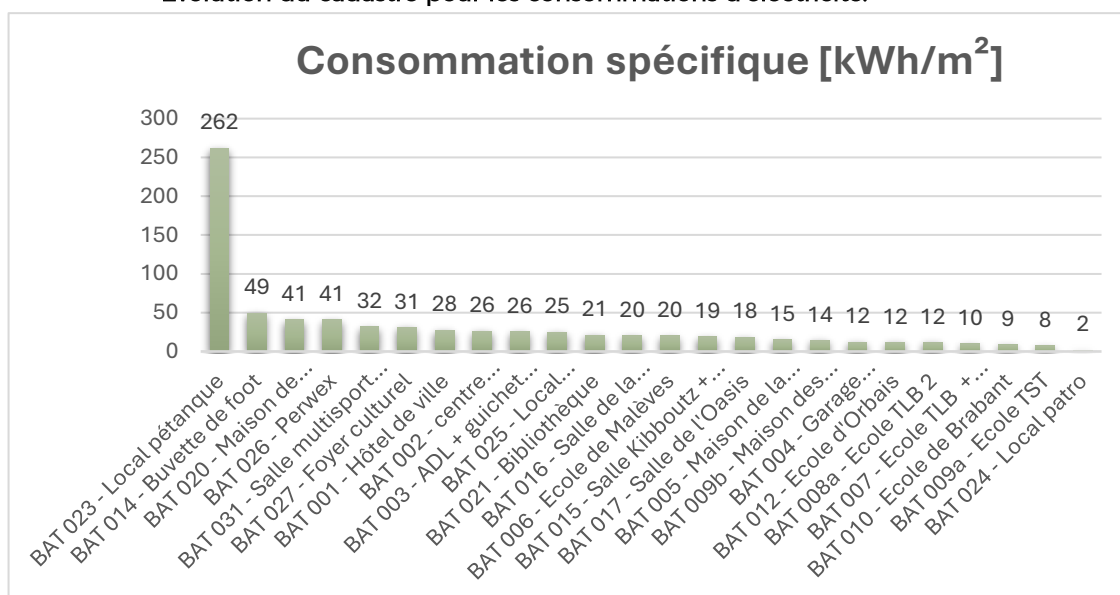
À l'image du bâti wallon, souvent ancien et peu rénové, le patrimoine communal de Perwez offre aujourd'hui une opportunité stratégique : investir dans des rénovations énergétiques ciblées afin d'améliorer les performances, renforcer la cohérence entre gestion et occupation réelle, et accroître le confort des usagers tout en réduisant l'impact environnemental. La rénovation complète du complexe sportif et la rénovation de l'installation de chauffage de l'école d'Orbais en constituent deux beaux exemples.



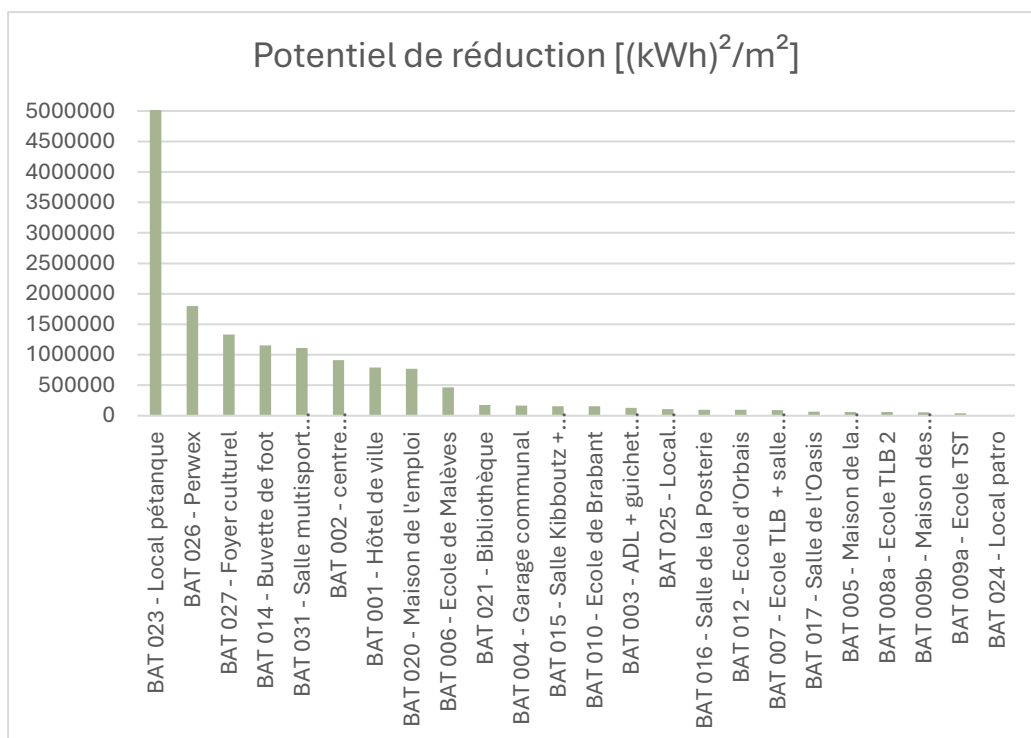
En termes de potentiel de réduction des consommations, 2 bâtiments se démarquent.

- L'École de Brabant représente une opportunité majeure de réduction énergétique, nettement supérieure au reste du parc. En tant que l'un des plus grands bâtiments, avec un taux d'occupation élevé et une consommation spécifique importante, elle constitue une priorité stratégique. Suite à l'arrêt du projet RENOWATT en 2023, de nouvelles pistes seront explorées afin de concrétiser ce potentiel.
- La buvette de foot a un potentiel de réduction important comparativement à sa faible occupation. Cela souligne d'autant plus sa faible performance énergétique (consommation énergétique la plus élevée du parc de bâtiment).

- Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité.



De manière globale, le parc communal présente une consommation spécifique se situant en dessous de la moyenne wallonne (références 2012 et 2015). Les principaux postes de consommation concernent l'éclairage, la bureautique et les systèmes de ventilation mécanique ou de climatisation. Grâce au remplacement généralisé des éclairages par des technologies LED dans les écoles et bâtiments administratifs, ainsi qu'au faible nombre d'espaces ventilés ou climatisés, la commune parvient à maîtriser efficacement ses consommations énergétiques.



En conclusion, la priorité doit se concentrer sur l'optimisation des consommations de chauffage, à travers une réduction des besoins et une gestion renforcée. La mise en place

d'une stratégie globale et durable de rénovation des bâtiments constitue un outil essentiel, permettant à l'administration et aux élus de hiérarchiser les interventions, de planifier les projets avec une vision budgétaire à long terme et d'assurer une cohérence dans la gestion du patrimoine.

Cette démarche s'inscrit désormais dans le cadre d'une stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT), indispensable pour accéder aux subventions UREBA et à d'autres dispositifs de soutien. L'élaboration de cette stratégie a été initiée en 2025 et se poursuivra en 2026, marquant une étape clé vers une gestion énergétique plus performante et durable du parc communal.

❖ Performance énergétique des bâtiments (PEB)

Traitement des déclarations PEB dans le cadre des permis d'urbanisme

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau standard QZEN (bâtiment **Q**uasi **Z**éro **E**nergie) est d'application pour tous les types de bâtiments et renforce donc les exigences pour toutes les nouvelles constructions. Depuis le 1^{er} mars 2021, des exigences d'électromobilité sont également d'application. Celles-ci visent à intensifier le déploiement des structures de recharges pour véhicules électriques pour les bâtiments accueillant un grand nombre de personnes (immeubles de logements, bureaux, ...). Au vu des décisions prises à tous les niveaux de pouvoirs de favoriser l'électromobilité, la Commune envisage l'imposition des mesures prévues par la PEB même lorsque celles-ci ne sont pas d'application. En effet, dans les zones d'habitat dense, le développement d'infrastructures publiques sera nécessairement plus ciblé. Il est donc particulièrement pertinent de favoriser, pour Perwez, autant que possible, l'installation de bornes de recharge sur terrains privés. Cette approche permet de compléter efficacement l'offre existante et de réduire la dépendance aux infrastructures publiques, tout en renforçant l'accessibilité et la flexibilité pour les usagers.

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.

Entre le 1 décembre 2024 et le 30 novembre 2025, 45 dossiers ont été traités et 38 % ont nécessité une correction.

Certificat PEB bâtiments publics

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les institutions publiques ont l'opportunité de montrer l'exemple en matière de performance énergétique grâce à l'obligation de disposer et d'afficher un certificat PEB pour leurs bâtiments. Dans ce cadre, le conseiller en énergie a obtenu l'agrément de certification PEB bâtiment public interne, couvrant l'administration communale, le CPAS et le Foyer culturel.

À ce jour, 16 bâtiments communaux disposent d'un certificat PEB. À l'avenir, l'ensemble des bâtiments occupés ou appartenant à la Commune sera progressivement certifié, renforçant ainsi la transparence énergétique et l'engagement de Perwez en faveur d'une gestion durable de son patrimoine.

❖ La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc également pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

- Fort du succès des rencontres organisées en collaboration avec le GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne et les communes membres fin 2022, un nouveau programme de sensibilisation a été lancé sous l'intitulé de la campagne Coup de Boost. Cette initiative propose une série d'évènements réguliers répartis sur l'ensemble du territoire du GAL et structurés autour de trois formats complémentaires.
- Des évènements de sensibilisations globales (exemple : conférences) dont le but est de partager l'information à un grand nombre de personnes,
- Des évènements de conception (ateliers d'accompagnement) dont le but est d'accompagner les citoyens sur des thématiques précises avec une information plus ciblée sur leurs projets. Ces évènements seront limités à un groupe réduit,
- Des évènements de formation (exemple : atelier pratique pour l'isolation de la toiture) dont le but est de transmettre des compétences qui permettront aux citoyens d'agir rapidement. Ces évènements sont limités à un groupe très réduit.

En 2025, un nouveau programme a également été initié dans le cadre de l'appel à projet RENOBATEX.

• POLLEC – Politique locale énergie climat

En septembre 2021, la Commune de Perwez a adhéré à la Convention des Maires. En tant que signataire, elle s'est engagée à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 40 % d'ici 2030,
- Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique,
- Réduire la précarité énergétique.

Conformément à ces engagements, la Commune devait élaborer, dans les deux ans suivant son adhésion, un Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). Ce plan dresse l'état des lieux du territoire et définit les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Le PAEDC de la Commune de Perwez a été validé par le Conseil communal en novembre 2022. Depuis, sa mise en œuvre est assurée par le service POLLEC.

En 2025, voici ce qui a été réalisé.

❖ Rapports d'activité à la Région wallonne

Le programme POLLEC bénéficie du soutien de la Région wallonne. En 2023, la Commune a obtenu un subside « POLLEC RH 2022 » de 171 600 € pour financer, pendant environ trois ans, l'engagement à temps plein d'une coordinatrice POLLEC chargée de déployer le PAEDC.

Conformément aux obligations du subside, en avril 2025, un rapport intermédiaire a été remis et le rapport final, actuellement en cours de rédaction, sera soumis à la Région à l'échéance prochaine du subside.

❖ Renouvellement de la signature de la Convention des Maires et refonte du PAEDC

Les engagements de la Convention des Maires ont été rehaussés au niveau européen. Désormais, les signataires s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55 % d'ici 2030, contre 40 % précédemment.

Dans ce contexte, et conformément aux conditions du subside POLLEC, la Commune de Perwez a entrepris le renouvellement de sa signature auprès de la Convention des Maires.

Afin de répondre à ces objectifs plus ambitieux, une refonte complète du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) a été effectuée au cours de l'année 2025.

❖ Soutien aux commerces locaux, indépendants et TPE

En 2025, deux actions concrètes ont été menées pour accompagner les acteurs économiques perwéziens :

1. Atelier "Réduction des dépenses énergétiques" (UCM)

Organisé le 17 février en collaboration avec l'UCM et les 7 communes de l'Est du Brabant wallon, cet atelier visait les secteurs de l'HORECA et de la boulangerie. L'objectif était de donner des pistes concrètes puis réduire ses dépenses énergétiques. Le jour de l'atelier, deux participants sur Perwez ont pu bénéficier directement des échanges proposés. Cette expérience a permis de réorienter l'approche vers des check-ups énergie individualisés, mieux adaptés aux disponibilités et aux attentes des commerçants et indépendants, offrant ainsi un accompagnement plus ciblé et efficace (voir ci-dessous).

2. Check-ups énergie

Le 2 octobre, une journée check-ups énergie a été organisée en collaboration avec l'ADL et le service énergie de l'UCM. Un auditeur certifié et un conseiller énergie de l'UCM se sont rendus dans 6 entreprises perwéziennes pour :

- Vérifier la performance de leurs systèmes de chauffage et climatisation
- Évaluer l'isolation de leurs bâtiments
- Passer leurs factures d'énergie à la loupe pour voir s'ils payent le juste prix
- Leur proposer des pistes d'économies accessibles, même s'ils sont locataires

Objectif : aider les entreprises à consommer moins et mieux grâce à un accompagnement personnalisé.

❖ Lutte contre la précarité énergétique

En 2025, plusieurs actions ont été déployées à destination des ménages en situation de précarité énergétique.

1. Cycle d'ateliers « Alléger sa facture et mieux vivre chez soi »

En collaboration avec Le Foyer, le CPAS et L'Hirondelle, un cycle d'ateliers interactifs et concrets ont été organisés en cette fin d'année 2025.

3 ateliers ouverts à tous :

- « Des gestes simples pour économiser l'énergie et l'eau ! »
- « Humidité : Comprendre pour mieux agir ! »
- « Mieux comprendre la consommation de vos appareils. »

1 atelier réservé aux apprenants de L'Hirondelle : « Des gestes simples pour économiser l'énergie et l'eau ! ».

2. Coachings énergie à domicile

Après les 2 précédentes éditions qui ont rencontré un franc succès, une 3ème vague de coachings à domicile a été lancée fin 2025. Ces coachings consistent en trois visites à

domicile réalisées par un expert de l'ASBL EcoJump, spécialisée dans l'accompagnement des ménages en matière d'économies d'énergie, à savoir :

- une première visite : diagnostic des consommations (chauffage, électricité, eau) ;
- une deuxième visite : analyse du contrat d'énergie via l'outil CregScan ;
- une troisième visite : relevés et mesures (caméra thermique, humidité, capteurs, etc.).

Cette année, 2 ménages perwéziens ont bénéficié de cet accompagnement sur mesure.

❖ Collaborations avec le GAL Culturalité

1. Campagne Coup d'Boost

Cette campagne, développée en 2024 avec le GAL Culturalité et les coordinateurs POLLEC et conseillers en énergie des 7 communes partenaires, vise à sensibiliser et outiller les citoyens face aux enjeux énergétiques.

En 2025, deux ateliers ont été proposés à Perwez :

- Un atelier « Kit énergie » animé par l'ASBL Ecojump dont l'objectif était d'outiller les participants pour faire des économies d'énergie et d'eau et de leur fournir du matériel pour qu'ils puissent mettre en œuvre les conseils prodigués chez eux.
- Un atelier « Humidité : la reconnaître et y remédier efficacement » animé par le chargé de projet RENOBATEX du GAL Culturalité. L'atelier a dû être annulé car il y avait trop peu d'inscrits, mais sera reprogrammé prochainement. Objectifs de l'atelier :
- Identifier les trois grandes causes d'humidité (condensation, infiltrations, remontées capillaires)
- Comprendre leurs impacts sur la santé du bâtiment... et de ses occupants
- Découvrir les bons gestes pour ventiler efficacement sans gaspiller d'énergie
- Apprendre à repérer les signes d'alerte et à adopter des solutions adaptées et durables

2. Campagne Coup d'Boost Reno

Dans le cadre de l'appel à projets RENOBATEX, le GAL Culturalité a lancé cette nouvelle campagne d'accompagnement à l'auto-rénovation.

L'accompagnement complet comprend :

- Une visite à domicile pour conseiller sur chaque projet
- Un cycle de deux jours de formation théorique et pratique
- Un accompagnement tout au long du chantier
- Un encadrement par des professionnels

Le projet a été lancé officiellement le 16 octobre 2025, et le premier module de formation pour apprendre à isoler son toit soi-même se tiendra les 15 et 29 novembre à Perwez.

❖ Tenue d'un stand au salon CIL

Les 20 et 21 septembre 2025, les services POLLEC et Energie ont tenu un stand au salon de la Construction et de l'Immobilier Local (CIL) afin de guider les citoyens dans leurs projets de construction ou de rénovation. Les visiteurs ont pu y trouver :

- Des infos sur les aides financières existantes et les mécanismes de soutien

- Des conseils sur l'isolation, le chauffage, la ventilation, la gestion de la surchauffe et de l'humidité, ...
- Des conseils pour une construction ou une rénovation durable
- Eclairages sur la législation en vigueur
- Un accompagnement pour vos démarches administratives : permis, autorisations, primes, certification PEB, audit énergétique, ...
- Une aide pour analyser et comparer vos devis
- L'agenda de nos prochains ateliers et événements sur le thème de la rénovation

❖ RenoBW – Plateforme Locale de Rénovation Énergétique d'inBW

En 2025, la Commune de Perwez a validé sa participation à la future Plateforme Locale de Rénovation Énergétique (PLRE), coordonnée par inBW.

Baptisée RenoBW, cette plateforme a pour ambition d'accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement en facilitant chaque étape du parcours de rénovation.

Le démarrage opérationnel de la plateforme est prévu pour début 2026.

Les missions principales de RenoBW seront les suivantes :

- sensibiliser la population aux enjeux liés à la rénovation ;
- informer des différentes étapes préalables à la rénovation énergétique ;
- proposer un diagnostic initial ;
- aider à la réalisation d'un audit logement ;
- accompagner dans l'identification de professionnels compétents via une grappe d'entrepreneurs préalablement qualifiée ;
- aider à l'analyse de l'adéquation des offres reçues avec l'audit du logement ;
- communiquer les solutions de financement disponibles (prêts, ...) ;
- vérifier que les travaux suivent les prescriptions de l'audit logement ;
- assister dans les démarches pour l'obtention de primes ;
- etc.

❖ Guichet Energie Wallonie



Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur...

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie

Rue de la Station 7 - 1360 Perwez

Tél. : 081/41.43.06.

Email : guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Anaïs CHANTEUX

Dominique CUVELIER

Horaires : du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous ; les après-midis et le vendredi sur rendez-vous.

K. SALLES COMMUNALES

Contact : 081.649.253 ou 0476.21.05.31 – location.de.salles@perwez.be

L'administration communale de Perwez met à disposition sept salles communales à la location.

Différentes tarifications sont appliquées selon le type de demandeur, par exemple : habitants de Perwez, associations locales, non-résidents, écoles de l'entité, etc.

Les salles offrent des capacités d'accueil allant de 20 à 500 personnes, et il y en a une dans chaque village de la commune.

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" – avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines – rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" – chaussée de Wavre 212 à Thorembais-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" – rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" – rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle "Perwex" – rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre
- Salle « Cure de Malèves » – rue de la Cure 2 à 1360 Malèves

Privé perwézien				
Salle	Location semaine*	Location weekend (voir colonne relative à l'accessibilité pour la durée)	Frais de préparation	Caution
Salles 1 à 6	250,00€	250,00€	75,00€	150,00€
Perwex – Espace VIP	250,00€	350,00€	90,00€	200,00€
Perwex – ½ salle	350,00€	700,00€	150,00€	300,00€
Perwex – Grande salle	500,00€	1.000,00€	200,00€	500,00€
Perwex – Entièrement	650,00€	1.300,00€	250,00€	1.000,00€
Privé non-perwézien				
Salles 1 à 6	500,00€	500,00€	75,00€	150,00€
Perwex – Espace VIP	400,00€	500,00€	90,00€	200,00€
Perwex – ½ salle	450,00€	900,00€	150,00€	300,00€
Perwex – Grande salle	600,00€	1200,00€	200,00€	500,00€
Perwex – Entièrement	800,00€	1500,00€	250,00€	1.000,00€
Association perwézienne				
Salles 1 à 6	100,00€	100,00€	75,00€	150,00€
Perwex – Espace VIP	250,00€	350,00€	90,00€	200,00€
Perwex – ½ salle	350,00€	700,00€	150,00€	300,00€
Perwex – Grande salle	500,00€	1.000,00€	200,00€	500,00€

Perwex - Entièrement	650,00€	1.300,00€	250,00€	1.000,00€
Association non-perwézienne				
Salles 1 à 6	100,00€	100,00€	75,00€	150,00€
Perwex - Espace VIP	250,00€	350,00€	90,00€	200,00€
Perwex - ½ salle	350,00€	700,00€	150,00€	300,00€
Perwex - Grande salle	500,00€	1.000,00€	200,00€	500,00€
Perwex - Entièrement	650,00€	1.300,00€	250,00€	1.000,00€

❖ Mise à jour du règlement redevance et d'ordre intérieur de location et de mise à disposition des salles communales

En mai 2025, le règlement de redevance ainsi que le règlement d'ordre intérieur ont été mis à jour et approuvés par le Conseil communal et l'autorité de tutelle.

Ces modifications visent à clarifier certains points et à réajuster les tarifs, compte tenu de l'évolution des prix et du fait que ceux-ci n'avaient pas été révisés depuis plusieurs années.

À noter : les tarifs pour les Perwéziens et les associations locales restent inchangés !

❖ Quelques chiffres

1. Nombre de locations par salle

Salle	Nombre de location
Perwex et ses espaces	55
Kibboutz	45
Posterie	34
Oasis	32
École de Malèves	26
École de Thorembais-les-Béguines	26
Cure de Malèves	1

2. Occupations régulières

Salle	Associations
Kibboutz	Orbais Ki Bouge asbl
Posterie	Eneo Eagle Star Dancers Croix-Rouge Chorale
Oasis	Salsathrapy GAP Thorembais
École de Thorembais-les-Béguines	Eagle Star Dancers Croix-Rouge
Cure de Malèves	Activités paroissiales Unité scout de Malèves

3. Soutiens aux associations locales

Depuis janvier 2025, 18 associations ont réservé une salle communale et ont ainsi bénéficié d'un subside indirect.

L. GARDIEN DE LA PAIX

Contact : Alexandre BEKA – 0475/56.69.69 - gardiendelapaix@perwez.be

Depuis 2008, les gardiens de la paix, facilement reconnaissables grâce à leur uniforme mauve, assurent des tâches jusque-là inexistantes dans les villes et communes. Ils sont chargés de **missions de sécurité et de prévention** dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité par le biais d'actions de sensibilisation essentiellement.

Les gardiens de la paix sont un relais essentiel entre le Citoyen et la Commune pour rendre celle-ci plus agréable pour tous.

À Perwez, les missions des gardiens de la paix sont notamment les suivantes :

- prévention du vol de voitures,
- tournées de surveillance (circuits),
- approche des facteurs environnementaux (propreté ...)
- sécurité routière aux abords des écoles,
- présence aux manifestations et encadrements de groupes.
- rédaction de courriers de sensibilisation
- sécurisation des abords des écoles
- sensibilisation au stationnement
- gestion et règlement de quelques conflits de voisinage.

❖ Missions réalisées en 2025

PROBLÉMATIQUE CONSTATÉE	NOMBRES DE CONSTATATIONS
PROBLÈMES DE DÉPÔT CLANDESTINS	133
PROBLÈMES LIÉS À DE LA MOBILITÉ	21
PROBLÈMES LIÉS À DES ANIMAUX ERRANTS	8
PROBLÈMES LIÉS À DES ACCIDENTS À SÉCURISÉ	2
PROBLÈMES LIÉS À UNE AFFAIRE DE VOISINAGE	9
PROBLÈMES LIÉS À DES STATIONNEMENT GÉNANT	48
PROBLÈMES LIÉS À DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE	12
PROBLÈMES LIÉS À L'ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE	6
PROBLÈMES LIÉS À UN NON-RESPECT D'UN ARRÊTÉ DE POLICE	8
PROBLÈMES LIÉS À UN TRAVAIL SANS ARRÊTÉ DE POLICE	13
PROBLÈMES LIÉS À LA PRÉSENCE DE NUISIBLES	2
PROBLÈME DE NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION COMMUNALE	2
PROBLÈMES LIÉS À L'HORAIRE DES SORTIES DES POUBELLES	5
PROBLÈMES LIÉS À DE LA PRÉVENTION VOLS/CAMBRIOLAGES	12
PROBLÈMES LIÉS À DES GRAFFITIS	1
PROBLÈMES LIÉS À DES D'ARBRES	10
PROBLÈMES LIÉS AUX INONDATIONS	7
PROBLÈMES LIÉS À DES VOITURE ABANDONNÉE	3
PROBLÈMES LIÉS À DES VOITURES INCENDIÉES	1
PROBLÈMES LIÉS À DU MOBILIER URBAIN	6
PROBLÈMES LIÉS AUX BULLES À VÊTEMENTS	1

PROBLÈMES LIÉS À DES FEUX D'ARTIFICE	1
PROBLÈMES LIÉS À DES VÉLOS ABANDONNÉS	1
PROBLÉMATIQUE CONSTATÉE	NOMBRES DE CONSTATATIONS
PROBLÈMES LIÉS AUX BIEN-ÊTRE ANIMAL	1
PROBLÈMES LIÉS AUX LOGEMENTS	1
PROBLÈMES LIÉS À DES ABOIEMENT DE CHIENS	3
PROBLÈMES LIÉS À UN SENTIMENTS DE SÉCURITÉ	3
DEMANDE DE FERMETURE DE CHANTIER	1
PROBLÈMES DE DÉGRADATION	2
PROBLÈMES LIÉS À DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	3
PROBLÈMES LIÉS À DES NUISANCES SONORES	4
PROBLÈME POLICIER	5
ANIMAUX MORTS	11
PROBLÈMES D'URBANISME	1

M. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL

Contact : Ludovic GAMA NUNES – 0476/80.67.56 - Ludovic.gama.nunes@perwez.be

Le service interne assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1^{er} chap. II)

❖ Travaux réalisés ou en cours pour l'année 2025

- Fin de formation de conseiller en prévention niveau 2 (spécialisation)
- Réalisation du plan annuel et du plan global de prévention.
- Organisation de la formation 112.
- Visites des lieux de travail avec les services externes.
- Visites des écoles avec la médecine scolaire.
- Organisation des exercices d'évacuation dans les écoles
- Réassort des boîtes de secours des écoles et des véhicules.
- Gestion et organisation des différents contrôles et réparations (engins, ascenseurs, installations électriques, matériel incendie)
- Marché public pour l'achat et l'entretien des extincteurs, hydrants et dévidoirs

❖ Sont également à l'étude et/ou en cours

- Marché public pour les différents contrôles par un SECT (service externe de contrôle technique)
- Marché public pour le contrôle des différents systèmes de détection incendie.
- Organisation des différentes formations pour le personnel en collaboration avec les ressources humaines

N. PROTECTION DES DONNÉES

Contact: Thomas ADRIAENSSENS, 0476/80 23 64 dpd@perwez.be

Le Délégué à la Protection des Données veille au respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Administration communale et du CPAS. Il conseille, sensibilise et contrôle la conformité des traitements de données personnelles, tout en agissant comme point de contact avec l'Autorité de Protection des Données (APD).

❖ Gouvernance et conformité RGPD

1. Mise à jour et consolidation du registre des traitements (Commune & CPAS)

- Reprise des traitements en collaboration avec l'ensemble des services.
- Création d'un modèle Excel unifié pour le Commune/CPAS afin d'harmoniser la collecte des informations.
- Vérification de la conformité des finalités, bases légales et durées de conservation.
- Accompagnement des services dans la rédaction de leurs fiches.
- Vérification de nouveaux traitements liés aux marchés publics et au service informatique.

2. Intégration du RGPD dans les projets administratifs

- Vérification des volets protection des données dans plusieurs projets informatiques.
- Intégration de recommandations spécifiques : minimisation, sécurité des accès, journalisation...
- Aide à la mise en conformité NIS2 sur le plan informatique.

❖ Information et transparence

3. Rédaction et diffusion de talons d'information au RGPD

- Conception de talons RGPD pour différentes collectes de données sur base du consentement.
- Validation avec les services concernés et adaptation à la communication locale.
- Harmonisation avec les obligations liées à la transparence (art. 13-14 RGPD).

4. Révision de documents internes

- Mise à jour des mentions d'information sur plusieurs supports papier et numériques.
- Conseils aux services pour assurer une information claire et accessible aux citoyens.

❖ Sécurité de l'information

5. Participation à la rédaction de la charte informatique interne

- Collaboration avec le service informatique pour intégrer les exigences RGPD.
- Recommandations sur la gestion des accès, l'usage des supports numériques, la journalisation des actions.
- Relecture et validation des sections concernant l'usage des données personnelles.

6. Participation à la création d'une charte interne d'utilisation de l'Intelligence Artificielle

- Projet d'élaboration d'une charte IA responsable et conforme au RGPD.

- Sensibilisation du personnel à l'usage des IA génératives.

❖ Sensibilisation du personnel

7. Campagne de prévention au phishing

- Utilisation du framework GoPhish pour une campagne interne.
- Conception du scénario, création d'e-mails personnalisés et suivi statistique.
- Analyse des résultats et préparation d'un rapport.
- Préparation d'une présentation et d'un texte oral pour sensibiliser les agents.

8. Formations internes

- Sessions informelles auprès de plusieurs services ou agents.
- Conseils personnalisés sur la gestion quotidienne des données sensibles.

❖ Conseils et accompagnement des services

9. Accompagnement du service

- Audit de conformité des registres et des flux de données.
- Recommandations sur la conservation, l'accès et la confidentialité.
- Mise en place de bonnes pratiques.

10. Support continu aux services

- Quelques exemples :
 - Vérification de la conformité des demandes de données provenant de tiers.
 - Analyse des risques dans des projets impliquant des outils numériques.
 - Conseils sur la conservation des données liées aux dossiers techniques.

❖ Contrôle interne

11. Revue des pratiques internes

- Analyse de la gestion des accès informatiques en lien avec l'AD.
- Recommandations sur la réorganisation des OUs et des droits associés.
- Vérification des durées de conservation appliquées dans plusieurs services.

12. Documentation interne actualisée

- Mise à jour des procédures RGPD (registre, DPIA, gestion des incidents).
- Documentation des actions DPO pour les rapports officiels.

❖ Relations externes

13. Point de contact avec l'Autorité de Protection des Données (APD)

- Suivi des communications éventuelles.
- Vérification de la conformité pour les demandes d'informations externes.

O. COMMUNICATION

Contact : Isabelle MASSON, 081/649 257, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : [Facebook.com/communedeperwez/](https://www.facebook.com/communedeperwez/)
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, divers toutes-boîtes...)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, calendrier des déchets in BW, etc.
- le rôle de fonctionnaire communication (D5) en cas de gestion de crise communale
- le dépôt légal des publications
- etc.

Par ses différents biais, le service Communication a pour principal objectif de tenir informés les Perwéziens, le plus vite et le plus clairement possible, des événements et aléas du territoire communal.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

❖ Page officielle Facebook

Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Outre l'avantage environnemental, le fait de multiplier les canaux de communication permet une meilleure circulation des infos. Plus de Perwéziens ont potentiellement accès à l'information. Les Perwéziens peuvent eux-mêmes participer à la communication en relayant, partageant les informations.

1. Historique et scores

Créée en **avril 2019**, la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/communedeperwez/>) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements... Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité ou de l'ADL, ainsi que pour les messages de prévention des autorités provinciales ou régionales.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est **uniquement informative** ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo !

(Chiffres arrêtés le 6 novembre 2025)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'abonnés	945	1.427	1.776	2.038	2.320	2.631	2.895

Les posts Facebook sont souvent des relais d'actualités créées sur le site internet communal ou des partages de news de la Région wallonne, du gouverneur de la Province, du Foyer, de l'Agence de Développement Local, du Grimoire d'Eole, de Gal culturalité ... et autres partenaires communaux.

Répartition par catégorie d'âge :

- Les 35-44 ans : 30,8 %
- Les 18-24 ans : 2,9 %
- Les plus de 65 ans : 10%.

2. Deux exemples forts (chiffres arrêtés le 6 novembre)

- 16 octobre 2025 : **Déplacement en cours du passage pour piétons**
 - 21.563 clics pour afficher le contenu du post
 - 195 réactions
 - 28 commentaires
 - 11 partages.
- 4 novembre : **Lutter contre les frelons asiatiques**
 - 16 138 clics pour afficher le contenu du post
 - 161 réactions
 - 46 partages.
 - 9 commentaires

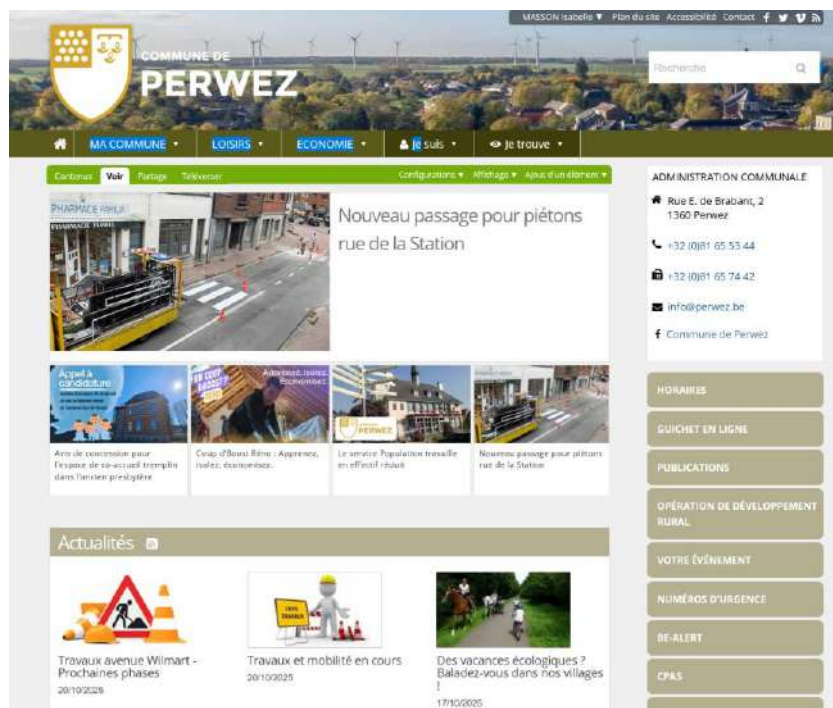
❖ Site internet communal

Le nombre de pages du site www.perwez.be va sans cesse croissant, générant de nombreuses actualisations.

1. Actualisations constantes

De **nouveaux « posts »** sont publiés quasi chaque jour en homepage, à tel point que l'information ne reste parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement. Ces posts sont ensuite partagés sur la page Facebook communale.

Les news les plus actuelles ou les plus importantes sont également présentes dans le **carrousel des actualités** tout en haut. La sélection est constamment adaptée.



- Parmi les posts sans cesse mis à jour, épinglons celui consacré aux travaux et à la mobilité :

EXEMPLE de copier-coller du site en date du 21 octobre

Travaux et mobilité en cours

Par MASSON Isabelle — Dernière modification 20/10/2025 11:50 — [Historique](#)

Gérés par l'Administration ou prévus par des particuliers, les travaux suivants sont susceptibles d'impacter plus ou moins fortement la circulation.

- Marquage au sol de **la rue du Warichet du jeudi 9 octobre au mardi 21 octobre** : stationnement et arrêt interdits dans la rue du Warichet. Circulation en demi-voirie.
- Fermeture de la rue d'Alvaux et RAVeL du 29 septembre au 31 octobre pour la réfection du pont d'Alvaux. Mise en place d'un plan de déviation ci-dessous.



En outre, les différentes pages des services communaux (permis de conduire, registre des Etoiles, formulaires, primes communales, Pollec...), des acteurs de la santé (médecins, psychologues...), des clubs sportifs ou des associations ont été **continuellement mises à jour**.

Sont également publiés les ordres du jour et procès-verbaux des Conseils communaux comme ceux des réunions des seniors consultants ou encore les analyses qualité de l'eau, etc.

2. Statistiques et analyse

Le site internet www.perwez.be compte plus de 2.500 pages, et plus de 4.600 en mode « administrateur ». Il fonctionne sur le CMS Plone version 4.3, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO).

Quelques données (du 1^{er} novembre 2024 au 6 novembre 2025) :

- Nombre d'utilisateurs actifs : 53.836
- Nombre de pages vues : 207.048 contre 131.727 en 2023
- Durée d'engagement moyenne par utilisateur actif : 1 min 12 s
- Pages les plus consultées par ordre d'intérêt :
 - Horaires
 - Population
 - Gestion des déchets
 - Salle Perwex
 - Centre sportif
 - Actualités

3. En back office : une nouvelle version

Durant toute l'année 2024 - 2025, le service Communication a préparé un nouveau site internet, toujours avec l'Intercommunale (IMIO), sur une nouvelle plateforme : PLONE 6.

Il s'agissait donc de travailler sur les 2 versions en parallèle. Pas une mince affaire !

Le futur site a nécessité une refonte complète : repenser l'architecture, la navigation et réécrire de nombreuses pages. Le passage en PLONE 6 a impliqué aussi, pour apprendre les nouvelles fonctionnalités et les astuces de l'application, la présence une fois par mois aux ateliers de formations IMIO.

Construit plus en fonction des attentes du citoyen que de l'organigramme de l'Administration, le nouveau site se veut un portail d'accès unique à l'Administration pour un maximum de démarches.

Son lancement est prévu pour fin 2025.

❖ Le Bulletin d'informations communales

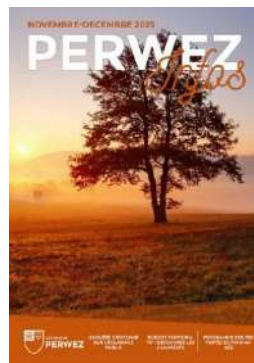
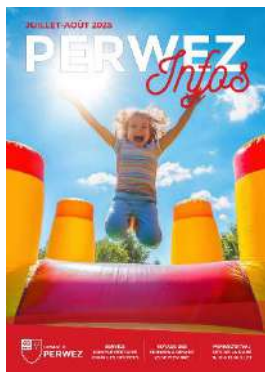
Distribué tous les deux mois (6 numéros par an), le bulletin d'informations communales ou **PERWEZ INFOS** est généralement composé de 20 ou 24 pages de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué gratuitement en fin de mois pair.

En novembre 2025, le bulletin était déposé **dans 4.938 boîtes aux lettres** (contre 4.460 boîtes en 2020 ou 3.925 boîtes en 2015).

Une fois sa distribution effectuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Le Grimoire d'EOLE, Destination BW, la Province...).

En outre, une trentaine d'exemplaires sont apportés aux résidents des 2 homes de la commune, Trémouroux et Val d'Orbais.

Des exemplaires papier sont envoyés à Orbais-l'Abbaye et Kaysersberg, communes jumelées.



❖ Collaborations spécifiques

- Relecture et corrections du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, des pages ADL, etc. ;
- Réalisation d'affiches pour certains événements (Télévie...) ou infos administratives ;
- Relecture, corrections, graphisme pour des brochures telle que celle des stages ATL (automne/hiver et printemps/été,
- Etc.

❖ Gestion de dossiers particuliers en dehors de la Communication

- Gestion des enquêtes et du dossier pour le label **Handycity 2024** et ensuite Handycity 30
- Suivi de la convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour **15 actions dans le but d'obtenir le label « Ma commune dit « oye »** aux langues régionales. Parmi ses actions :

- **Organisation du challenge de lecture en wallon " Lire sins r'lache "** au Grimoire d'Eole et dans les 2 homes de l'entité, les 9, 19 et 23 avril 25.



- Placement de 2 plaques « Perwez dit Oye », l'une sur le bâtiment de l'Hôtel de ville et l'autre sur celui du Centre culturel.



- Mise sur pied en partenariat avec la bibliothèque et l'ATL d'ateliers de sensibilisation au wallon, ateliers ludiques, ateliers-lectures...
 - Rapport d'activités pour le label « Perwez dit Oye » rendu le 15 octobre 2025.
- Jumelages Orbais-Lez-Perwez et Perwez-Kaysersberg.
 - Présence des cirques, des gens du voyage (conventions...)
 - Etc.

P. AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PERWEZ (A.D.L)

Contact : 081/83.47.97 & adl@perwez.be

L'A.D.L. de Perwez met en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois à l'échelon local. Le plan d'action de l'agrément 2021-2027 répond à deux priorités : Priorité n° 1 : Développer le commerce, les entreprises, l'emploi et les services & Priorité n°2 : Développer l'attractivité du territoire au travers des produits locaux, de l'agriculture et du tourisme.

❖ Stimuler l'économie locale et l'emploi

L'équipe de l'A.D.L. de Perwez accompagne les porteurs de projets et acteurs économiques : elle les informe, les oriente et les connecte aux bons partenaires pour faire grandir leurs activités.

1. Accompagnement et soutien des commerces à l'installation et à la digitalisation

Les acteurs économiques de Perwez sollicitent l'A.D.L. pour être accompagnés dans leurs demandes d'aides. Dans le cadre de l'appel à projets du Brabant wallon et de la commune, deux soutiens sont proposés :

Installation ou relocalisation d'un commerce dans le centre : jusqu'à 60 % d'aide du Brabant wallon (max. 6.000 €) et 20 % de la commune (max. 2.000 €) ;

Digitalisation des points de vente : jusqu'à 60 % d'aide du Brabant wallon (max. 6.000 €) et 10 % de la commune (max. 1.000 €).

L'A.D.L. accompagne les commerçants dans leurs démarches, valorise leurs initiatives et leur offre une visibilité à travers ses canaux de communication.

2. Mise en avant des acteurs économiques perwéziens

L'A.D.L. soutient la visibilité des acteurs économiques de Perwez en partageant régulièrement, via ses canaux de communication, les informations qu'ils souhaitent diffuser. Elle met également en avant les nouveaux arrivants qui s'implantent sur le territoire communal.

En lien avec les thématiques de son territoire et des initiatives nationales, l'A.D.L. rejoint des actions à large échelle pour valoriser les acteurs économiques locaux et le savoir-faire perwézien.

- **Fêtes des Mères et des Pères (mai et juin)**
Présence sur le marché de Perwez pour offrir aux mamans et papas des petits cadeaux locaux préparés avec soin par les acteurs perwéziens.



- **Pack de bienvenue pour les nouveaux habitants**
Constitution et remise d'un pack de cinq produits locaux issus des cinq villages de Perwez lors de la journée d'accueil des nouveaux perwéziens.
- **Week-end du client (octobre)**
Chasse au trésor afin de pousser la porte des commerces de Perwez, avec à la clé un chèque-commerce de 100 € à remporter.



- **Action d'Halloween avec les commerçants (novembre)**

Chasse aux indices dans les commerces de Perwez, avec à la clé un chèque-commerce de 100 € à remporter.



- **Journée de l'Artisan (novembre)**

Mise en avant des artisans perwéziens et de leurs créations.

3. **Formation à destination des acteurs économiques**

En 2025, l'A.D.L. a mis sur pied deux formations pratiques à destination des entrepreneurs et commerçants perwéziens : une formation sur l'intelligence artificielle et une sur l'e-facturation, devenue obligatoire à partir de 2026. Ces formations ont rencontré un bel engouement et ont permis de sensibiliser de nombreux indépendants aux enjeux de la transition numérique.



4. **Salon de l'emploi et de la formation**

En partenariat avec la TREST et sous le chapeau de l'ALE de Perwez assurant une coordination supra communale regroupant l'ensemble des acteurs de l'Est du Brabant wallon, l'A.D.L. a organisé, à Perwez, un Salon de l'emploi et de la formation au Perwez. L'évènement a rassemblé entreprises, organismes de formation et chercheurs d'emploi, rencontrant un franc succès et un haut niveau de satisfaction des visiteurs.

5. **Coopérative vinicole de Perwez**

L'année 2025 marque une étape importante pour la Cave coopérative viticole initiée par l'A.D.L. : le projet, désormais autonome, est géré par trois coopérateurs fondateurs. Les premières vendanges ont eu lieu et une production de qualité est attendue pour 2026.

❖ **Dynamiser l'attractivité du territoire**

L'équipe de l'A.D.L. contribue à renforcer le lien entre les acteurs du territoire, favorisant la coopération et les synergies locales. Par ses actions variées, elle anime et valorise le tissu économique perwézien tout au long de l'année.

Dynamiser Perwez par l'animation et l'organisation d'événements

- **Marché de Noël 2024 (décembre 2024)**

L'A.D.L. a organisé l'édition 2024 du Marché de Noël de Perwez sur la place de la Gare. L'évènement a réuni des artisans et des chalets HoReCa proposant des produits locaux, des cadeaux artisanaux et une ambiance festive avec une parade de Noël et un spectacle de feu.

- **Perwez'Stival 2025 (juillet)**

L'A.D.L. a coordonné l'organisation du Perwez'Stival 2025 sur le site de la gare. L'édition 2025 a proposé concerts, chalets HoReCa, châteaux gonflables, grimages, un tournoi de kicker géant et un stage de DJ avec prestation live des apprentis DJs. L'évènement, coorganisé avec le Foyer culturel, a connu une belle affluence.

- **Lancement de la saison des fêtes de fin d'année 2025 (novembre)**

En partenariat avec la marque CELIO, l'A.D.L. a lancé la saison des fêtes sur la Grand-Place de Perwez fin novembre 2025 avec une grande roue et des animations de Noël. L'A.D.L. a offert des chocolats chauds, vendu des chèques-commerce, offert des sapins de Noël aux commerçants désireux d'en recevoir un afin d'égayer leur vitrine et d'encourager la consommation locale dans les commerces adhérents.

Q. SERVICE FESTIVITÉS

Contact : Nathalie MICHIELENS - 081/649 256 – festivités@perwez.be

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h45.

Disponibilité en dehors de cet horaire sur rendez-vous.

❖ Missions réalisées

- Organisation des festivités communales (cérémonies commémoratives, hommage aux couples jubilaires, réception des seniors, des bébés de l'année, des nouveaux habitants ...).
- Organisation des inaugurations communales.
- Organisation des excursions pour les seniors.
- Gestion du domaine public dans le cadre de demandes de fêtes, d'affichage, bâches...
- Location de matériel (tables, bancs, chaises, etc.)
- Traitement des dossiers d'autorisation des manifestations publiques et suivi des demandes relatives aux festivités vers la Zone de Police et la Zone de secours
- Suivi des demandes de prévention incendie uniquement dans le cadre de l'organisation d'un événement.
- Etc...

R. ENSEIGNEMENT

Contact : Emilie CHATORIER - 081/649.289 - emilie.chatorier@perwez.be

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont **895 enfants encadrés par 79 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.**

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire et A.P.E ;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale ;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

Personnel enseignant : 4 directions
37 instituteurs/trices primaires
21 institutrices maternelles
3 maîtres d'éducation physique
2 maîtres de psychomotricité
5 maîtres de cours de philosophie
7 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND



Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec lui-même et avec les autres, « **La Farandole** » propose, dès la 3^e maternelle, une **immersion douce en anglais**.

L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2^e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.

Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.



Adresse : Rue du Culot 2
1360 Thorembois-Saint-Trond

Contact : 081/656.944
0491/084.340

direction@ecolelafarandole.be

Directrice : Sara RHEINHARD

Site internet :
<http://ecolelafarandole.wordpress.com>



	Population scolaire au 30 septembre 2025
Maternelles	75
Primaires	130
Total	205

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE



L'école communale « **les Apprentis Sages** » à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale : la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes ressources,...).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.
- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.



Adresse : Rue d'Opprebais 61
1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Contact : 010/888.171
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet :
www.ecolecommunalemaleves.be



	Population scolaire au 30 septembre 2025
Maternelles	34
Primaires	132
Total	166

❖ ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS

L'école « **Croque la Vie** » à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualités, centrées sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.



Adresse : Rue Trémouroux 119
1360 Orbais

Contact : 081/657.176
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunaleorbais.be

	Population scolaire au 30 septembre 2025
Maternelles	38
Primaires	76
Total	114



❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ – Les Explor'Acteurs

L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** – 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie...
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
 - o sport, sciences, arts plastiques
 - o projet santé
 - o garderies matin et soir
 - o activités libres le mercredi après-midi



Adresse : Rue de Brabant, 45

1360 PERWEZ

Contact : 081/656.756 (primaires)

stephanie.vase@perwez.be

Directrice : Stéphanie VASE

Site internet : <http://ecolecommunaleperwez.scolablog.net>



Population scolaire au 30 septembre 2025	
Maternelles	74
Primaires	131
Total	205



❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES

L'école « **Les P'tits Futés** » est un établissement fondamental en **immersion néerlandais**, situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.



Adresse : Rue de Mellemont, 1
1360 Thorembais-les-Béguines

Contact : 010/889.004
madameline@lesptitsfutes.com

Directrice : Céline GOFFINET

Site internet : www.lesptitsfutes.be

	Population scolaire au 30 septembre 2025
Maternelles	79
Primaires	126
Total	205

❖ Enseignement libre

• Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse : rue de Brabant 35 (1er étage)
1360 Perwez

Contact : 0474/920.230
direction@jp2.be

Directrice : Séverine DUHAYON

Secrétariat : Rue Lepage 17
081/656.249
secretariat@jp2.be

Site internet : www.jp2.be



• Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse : rue de l'Eglise,3
1360 Malèves
Contact : Tél. : 010/888.914
Gsm : 0495/274.114
Directrice : Valérie HAUWAERT
mapetitecoledemaleves@gmail.com
Site internet : www.ma-petite-ecole.be



❖ Enseignement secondaire

Collège Da Vinci

Adresse : Avenue des Tourterelles 28
1360 Perwez
Contact : 081/231.186
direction@collegedavinci.be
Directrice : Maud ANDRE
Site internet : www.collegedavinci.be



❖ Enseignement et formation par la pratique

Depuis octobre 2015, les portes d'un nouveau centre IFAPME se sont ouvertes à Perwez.

Adresse : Rue des Dizeaux 6 - 1360 Perwez - Tél. 081/391 500
centre.perwez@ifapme.be
Directeur : Sébastien DEKEYSER
Site internet : www.centrenbw.ifapme.be ou www.ifapme.be



S. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Contact : 0470 51 11 12 – atl@perwez.be

Descriptif du service :

Le service ATL a trois grandes missions :

- coordonner les activités extrascolaires qui se déroulent dans l'entité de Perwez pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

❖ Commissions Communales de l'Accueil et programme de Coordination Locale pour l'Enfance

1. Renouvellement de la composition de la CCA

La Commission Communale de l'Accueil est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Elle est compétente pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre. Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Le renouvellement de la composition de la CCA a été acté au Conseil communal du 23 janvier 2025.

Rédaction du Règlement d'Ordre Intérieur et approbation de celui-ci en mars 2025.

2. Renouvellement du programme CLE

Un état des lieux (questionnaire) a été réalisé auprès des enfants, des familles, des accueillants extrascolaires, des opérateurs d'accueil ainsi que des associations sportives et culturelles.

Questionnaires que nous avons reçus :

- Familles: 224
- Enfants: 146 + dessins des petits
- Accueillants/directions d'école: 26
- Professionnels: 23
- Opérateurs d'accueil: 3

Sur la base de cet état des lieux, la CCA rédige un programme CLE qui est une sorte de plan d'action communal qui vise à améliorer et structurer l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans en :

- Recensant les besoins des familles et des professionnels suite à l'état des lieux ;
- Proposant des actions concrètes pour garantir un accueil de qualité, accessible et adapté.

❖ Mise en place de formations, des concertations entre responsables ATL et d'ateliers ATL

Plusieurs Ateliers ATL ont eu lieu, sous forme de matinées de formation. Cette année, la thématique était l'inclusion.

Comme chaque année, plusieurs formations ont été programmées pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Université de Paix : « Graines de médiateurs en maternelle et primaire »
- CJLg : « Formation initiale accueillant extrascolaire » (100h)
- Save My Life : « Initiation aux premiers secours pédiatriques » (6h)

Nous avons également eu, début novembre 2025, une réunion de coordination ATL autour des thématiques de l'accessibilité, de l'inclusion et des droits de l'enfant dans l'ATL.

❖ Poursuite des cycles d'activités dans les accueils extrascolaires

Afin de permettre aux enfants de vivre des activités variées au sein des accueils et de répondre aux besoins des familles qui ne peuvent pas véhiculer leur(s) enfant(s), nous avons lancé, en 2022-2023, « un cycle d'activités extras & sympas » dans les écoles de l'entité.

Cette année scolaire, les activités ont été organisées de novembre 2024 à mai 2025, avec 7 opérateurs et un total de 7 activités.



❖ Poursuite du projet de malles dans les accueils extrascolaires

Le projet des malles (boîtes thématiques avec des jeux, instruments, objets pour animer les temps d'accueil) se poursuit, mais sous une autre forme : elles sont désormais stockées dans la salle de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, et les accueillants peuvent venir les emprunter quand ils le souhaitent.

Une malle « récré jeu t'aime » a été créée.

❖ La journée de l'Extrascool

Nous avons profité d'un atelier ATL, au début de l'année 2025, pour mettre à l'honneur nos accueillants : un petit-déjeuner a été partagé tous ensemble.

Nous sommes allés dans les écoles récolter de jolis petits mots d'enfants à leur intention, afin d'en faire des guirlandes désormais accrochées dans les écoles.



❖ Coordination du jardin partagé de Perwez-centre

La coordination ATL est également en charge de la gestion du jardin partagé, qui compte actuellement 15 citoyens participants.

L'école "Les Explor'Acteurs", les accueillantes extrascolaires de l'ASBL Anim'Mômes, ainsi que le Foyer culturel (jusqu'en octobre 2025), participent également à ce projet en cultivant des parcelles du jardin.

Durant l'année scolaire 2024-2025, l'ATL a également mené un projet « Plantations » à l'école de Malèves avec les élèves de 6^e primaire.



❖ Ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! »

Chaque semaine, la coordination ATL accompagne la responsable du Service Communal d'Aide aux Jeunes dans la prise en charge des enfants.

❖ Bricolages sur le Marché de Noël

Le samedi 14 décembre 2024, l'ATL, en partenariat avec le SCAJ, a réalisé de jolis bricolages avec les enfants lors du Marché de Noël.

❖ Point de contact 0-3 pour les demandes de primes pour des langes

Chaque année, les accueillants 0-3 ans sont invités à introduire une demande de prime communale pour leurs achats de langes.

La coordination ATL est le 1^{er} relais de ce dossier.

T. SERVICE COMMUNAL D'AIDE AUX JEUNES

Contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
Rue Émile de Brabant 43
0470 04 65 98
scaj@perwez.be



Le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe des projets destinés essentiellement aux jeunes. Il est organisé en fonction de trois axes d'intervention :

- Information et aide individuelle (Point Jeunesse Infor Jeunes) ;
- Actions collectives (Conseil Communal des Enfants, Place aux Jeunes, « Été solidaire, je suis partenaire ») ;
- Prévention générale (Ateliers pédagogiques, « Délibère-Toi ! », Brevet cycliste, Antenne BruZelle).



❖ Information et aide individuelle : Point Jeunesse Infor Jeunes

Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisée.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur toutes les thématiques qui les concernent tels que l'emploi, l'enseignement, l'autonomie, les relations, l'éco-citoyenneté, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs...

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent être adressées par téléphone, par mail ou lors de permanences individuelles.

1. Aide individuelle et animations

Les demandes d'information et d'aide des jeunes en 2025 étaient principalement tournées vers les thématiques suivantes : l'enseignement, l'emploi et le job étudiant.

Participation à l'événement Sème Ton Avenir au Perwez le 16 mai 2025.

2. Réalisation de CV et lettres de motivation

Des entretiens individuels ont été organisés autour de la réalisation de CV et de lettres de motivation, ainsi qu'une aide à la préparation d'entretiens d'embauche.

3. Mise à disposition de la salle informatique

Au cours de l'année, des jeunes ont bénéficié de l'accès aux ordinateurs et au Wi-Fi mis à leur disposition. Cet équipement a permis de soutenir diverses activités, notamment la réalisation d'examens en ligne ainsi que la création de CV et de lettres de motivation.

La salle de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse est également mise à disposition pendant les périodes de blocus pour les étudiants.

❖ Les actions collectives

Le Service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité souhaitant développer divers projets. Dans ce cadre, de nombreuses collaborations sont établies, offrant une place privilégiée à l'émergence de nouvelles propositions.



CCE 2025-2026

Le Conseil Communal des Enfants est un véritable projet pédagogique, mené en collaboration avec les enseignant·s, permettant aux enfants de 6^e primaire de l'entité de participer concrètement à une expérience de citoyenneté.

Une fois élus au sein de leur école, les jeunes conseillers se rencontrent une fois par mois dans la salle de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. Lors de la première séance, les élus sont amenés à prêter serment : « Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».

Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevine de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par le SCAJ.

Un budget de 3.500 euros est alloué aux jeunes du CCE afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

Projets 2024-2025

- Journée rencontre avec les jeunes de Brasero

- Organisation d'une balade canine caritative pour soutenir la **Fondation Bâtisseurs d'Etoiles** et l'asbl **Scale Dogs**.



2. Place aux jeunes et Perwez'stival

L'attribution du subside Place aux jeunes n'est désormais plus du ressort du SCAJ. Cependant, le SCAJ a participé, cette année encore, à la réflexion sur les activités à proposer avec le Centre culturel de Perwez et l'ADL.

L'opération *Place aux Jeunes* s'est tenue, comme les années précédentes, dans le cadre du Perwez'stival, offrant aux participants une après-midi riche en activités sportives (jeux extérieurs et tournoi de kicker géant, en partenariat avec le Sporting Club Perwez) et artistiques (concerts et organisation d'un stage *DJ Academy* de trois après-midis pour ados, en partenariat avec Osez Art).

Le SCAJ a également pris part à l'organisation du Perwez'stival 2025, apportant son soutien à la réalisation de cet événement.

3. « Été Solidaire, Je suis partenaire »

« Été solidaire » est un projet coordonné par le SCAJ et subventionné par le SPW sous garantie d'une mixité sociale et de genre. Cette année, il a permis à quatre jeunes perwéziens de bénéficier d'une première expérience de travail, de se sensibiliser à la citoyenneté tout comme aux questions intergénérationnelles. Et cela, en réalisant des travaux d'utilité publique et en rendant service à la population.

Diverses actions ont ainsi été menées du 7 au 18 juillet :

- Des actions intergénérationnelles : moments de partage avec les résidents de la maison de repos *Résidence Trémouroux* (balades, sorties au marché, animations, aide au personnel soignant...).
- Des actions environnementales : participation au nettoyage des cimetières et à l'entretien des voiries, en collaboration avec le Service Travaux.



4. Fête du CEB

Ancien projet du CCE, nous avons souhaité maintenir l'organisation de la fête du CEB, destinée aux élèves de 6^e primaire de l'entité.

Cette soirée permet à ces jeunes de célébrer la fin de leur cycle primaire dans une ambiance conviviale, avec des jeux, un DJ, des boissons et de quoi se restaurer.

5. Marché de Noël

Le samedi 14 décembre 2024, le SCAJ, en partenariat avec l'ATL, a réalisé de jolis bricolages avec les enfants lors du Marché de Noël.

6. Cycle d'activités extrascolaires : Activités extra & Sympa

Le SCAJ, en partenariat avec l'ATL, a eu l'opportunité cette année de participer au cycle d'activités extrascolaires « Activité extra & sympa » dans les écoles de l'entité. Au programme : un jeu récup' et la personnalisation de tote bags.



❖ Prévention générale

Le SCAJ s'inscrit également dans une logique de prévention générale en proposant des séances d'informations et d'animations, des ateliers pédagogiques de soutien scolaire et en participant à divers projets tels que BruZelle, Délibère-Toi ! et Vélo-Éducation.

1. Ateliers pédagogiques



Finalités

Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants, de la 3^e à la 6^e primaire, qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Ceux-ci s'approprient les techniques éducatives qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques, avec pour objectif de favoriser leur autonomie dans l'acquisition de savoirs.

Les jeunes construiront leur(s) savoir(s) par eux-mêmes et avec les autres.

Objectifs

- Rendre le jeune indépendant dans son apprentissage scolaire ;
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre ;

- Fournir des techniques d'apprentissage qui lui conviennent mieux ;
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et de sens critique ;
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même ;
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s) ;
- Favoriser les échanges entre les générations, avec une nouveauté pour l'année scolaire 2024-2025 : un partenariat avec la Résidence Trémouroux. Le partenariat s'est clôturé en juin 2025, à la suite d'événements touchant certaines personnes impliquées et sur la base des retours des enfants.

2. Délibère-Toi !

Avec « Délibère-Toi ! », les jeunes peuvent, de fin juin à fin juillet, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes en situation de handicap ou d'enfants en activités...), acquérir de nouvelles compétences lors de formation (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste...) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio, atelier rap...).

Au niveau de Perwez, cela s'est passé les 30 juin, 1er et 2 juillet 2025. Le SCAJ, avec la commune de Ramillies, ont permis à 18 jeunes de 15 à 17 ans de suivre une formation Baby-sitting. Au programme : développement de l'enfant, gestes nursing, réanimation et premiers secours, droits et devoirs, lecture de contes, activités créatives, etc. Cette formation est organisée par l'Intercommunale sociale du Brabant wallon.



3. Vélo-Éducation

Le SCAJ a coordonné, en partenariat avec le service Mobilité, l'asbl Pro Vélo, l'animateur du centre sportif, des cyclistes bénévoles, ainsi que les enseignants et directeurs des écoles, un programme de formation de la conduite à vélo dans la circulation. Après trois journées de formation, le jeune cycliste passe un test de conduite à vélo, le « Brevet du Cycliste ».

Objectifs de ce brevet :

- Valoriser pleinement les enfants et les progrès qu'ils ont faits à vélo au cours de l'année ;
- Rassurer les parents sur la capacité de leur enfant à se déplacer en sécurité dans le trafic ;

- Favoriser les déplacements à vélo vers l'école.



4. Antenne BruZelle



Le SCAJ s'est associé en septembre 2024 avec BruZelle, une asbl luttant contre la précarité menstruelle et promouvant la santé menstruelle en Belgique.

L'objectif reste cette année identique : lutter contre la précarité menstruelle et de promouvoir la santé menstruelle à Perwez en distribuant notamment des troussees contenant des serviettes menstruelles via des partenaires locaux : le Service Communal d'Aide aux Jeunes, le Planning Familial de Perwez, le CPAS de Perwez, le Collège da Vinci, les écoles primaires de l'entité et bientôt le centre sportif de Perwez.

Le SCAJ tient à remercier et à souligner l'implication des couturières des ateliers de coutures de Perwez qui aident à la réalisation de ces troussees.

Cette année, le SCAJ a accompagné BruZelle au Collège da Vinci pour proposer des activités autour de la santé menstruelle et des actions concrètes contre la précarité menstruelle dans le cadre des P90.



5. Projet Créattitude

Ateliers photos organisés au SCAJ, financés par l'AMO Jeun'Est et animés par Horizon Photo pour dénoncer le harcèlement scolaire.



6. Formation Réaction 112

Le vendredi 3 janvier 2025, plusieurs jeunes ont eu l'opportunité de participer à la formation Réaction 112, une occasion idéale pour apprendre les gestes qui sauvent.



U. SOCIAL

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse : Rue des Marronniers 4, bte 4 – Tél. 081 656 225 – info@cpasperwez.be



Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

❖ Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 13 octobre 2024. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente: Madame Delphine PAYE – ENSEMBLE
0473 / 71 01 80 – delphine.paye@cpasperwez.be

Madame Valérie BUIS – ENSEMBLE - 0484 /21 90 86
Monsieur Frédéric DROPSY – ENSEMBLE - 0491/71 33 68
Madame Céline GHELDOLF – ENSEMBLE - 0491 / 25 13 66
Monsieur Hugues WEILAND – ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08
Monsieur Baptiste ANTOINE – VILLAGES - 0495/32 14 92
Monsieur Eddy BERTRAND – VILLAGES - 0476 /59 63 55
Madame Coralie CHARLET – VILLAGES - 0472 / 48 43 70
Madame Valentine DUMORTIER – VILLAGES - 0496/17 37 52

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.70 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2020	2021	2022	2023	2024	2025
881.241,04 € (Après modification budgétaire)	768.395,18 €	747.762,05 €	898.027,98 €	898.027,98 €	998.189,80 €

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, la continuité de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'adhésion au 2^{ème} pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, les cadeaux du nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail), la fusion des services techniques... .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la réalisation du projet « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2^{ème} pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique...

Sont gérés par le CPAS :

Aide sociale générale

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez

Tél. 081/ 65 62 25

Horaire des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, **uniquement sur rendez-vous**

Responsable de service : Laurent DEMAN : laurent.deman@cpasperwez.be

Accompagnement et petits services à domicile

Aide 18-24 ans

Aide aux personnes âgées

Allocations de chauffage

Buanderie sociale

Énergie

Espace informatique

Habillement - Magasin Au Fil de Soi

Insertion socio-professionnelle

Logement

Médiation de dettes

Permanence juridique

Repas à domicile

Tables d'hôtes Résidence Trémouroux

Transport social

Initiative locale d'accueil (ILA)

Résidence Trémouroux

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez

Tél. 081/239 100



Direction de la maison de repos : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 65.35 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi) ;
- Convention de Premier Emploi ;

- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;

- Maribel social et fiscal



2. Un Junior pour un Senior

Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION. Cette association locale poursuit ses activités depuis plus de 20 ans maintenant et aimerait élargir son équipe de chauffeurs.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h
GSM : 0476/ 983 466

Président : Monsieur Joseph DECLoux
GSM : 0479/44.42 56

3. Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez
Tél. : 081/65.56.96
Email : [maisondelafamille@planning-](mailto:maisondelafamille@planning-perwez.be)

perwez.be

Site internet : www.planning-perwez.be

Responsable : Catherine BURON



4. Petite enfance

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

❖ Les crèches

La crèche "Les Moussaillons"

Adresse : Chaussée de Wavre 228

Tél : 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com

Responsable : Alexandra HEMPTINNE

La crèche « Les Oisillons »

Adresse : Rue Lepage 17

Tél. 081/655 909 - info@lesoisillons.be

Responsable : Gaëlle DAIVE et Laurence HIMPE

La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »

Adresse : Chaussée de Wavre 97

Tél. 081/640 049 - lesboutschou@crfe.com

Responsable : Elodie DUBOIS

La maison d'enfants « Les Pitchouns »

Adresse : Avenue des Chasseurs ardennais 12

Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be

Responsable : Mandy COLLART

❖ Service d'Accueil d'Enfants (SAE)

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi à la rue du Cerf 200 à 1332 RIXENSART - info@isbw.be - 02/315 13 51.

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30.

Accueillantes indépendantes autorisées par l'ONE

- **Les Petites Souris** : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 - 1360 MALEVES - 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com

V. EMPLOI



❖ L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse : Rue de la Station, 11 1360 PERWEZ

GSM : 0479/47 06 63 Fax. : 081/65.79.96

Email : ale@perwez.be

Horaires : Uniquement sur RDV pris par mail ou téléphone le lundi et le mardi de 9h à 17 h, ainsi que le vendredi des semaines paires, de 9h à 17h..

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;
- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

❖ La Maison de l'Emploi

Adresse : Rue de la Station, 11

Tél. : 081/239 500

Email : maisondelemploi.perwez@forem.be



Horaires : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h – Le mercredi de 8h30 à 12h.

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation... Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation.... Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, ...).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

W. CULTURE

Contact :

Grand-Place 32 1360 Perwez

Tél. 081/23 45 55 Email : info@foyerperwez.be

Site internet : www.foyerperwez.be

❖ Centre Culturel de Perwez – Le Foyer

Président : Pierre-Philippe Fouret

Direction : Fabienne Nézer

Le Centre culturel – Le Foyer de Perwez est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles . C'est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les populations, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs de leur territoire. Ils sont, avec d'autres opérateurs culturels comme les bibliothèques, les maisons de jeunes ou les centres d'expression et de créativité, les premiers lieux de rencontre entre la culture et les citoyens sur le plan local.

Les missions des Centres culturels poursuivent deux visées majeures : **la démocratisation de la culture**, soit permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, avec une attention particulière portée à la réduction des inégalités dans cet accès, et **la démocratie culturelle**, soit la participation active des populations à la culture au travers de pratiques collectives d'expression, de création et de transformation sociale.

Par l'action culturelle qu'ils mettent œuvre sur leur territoire, les Centres culturels contribuent, avec d'autres opérateurs, à son développement culturel entendu comme le **développement de l'effectivité des droits culturels des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation**.

Missions

Les 6 droits culturels défendus par le Foyer

- *La liberté artistique*
- *La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures*
- *L'accès à la culture*
- *La participation à la culture*
- *La liberté de choix en matière culturelle*
- *Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle*

❖ 2025

2025 est l'année de toutes les transitions au Centre culturel de Perwez.

C'est la fin du contrat programme 2020-2024, la présentation du contrat-programme 2026-2030 et la mise en place d'une programmation de saison riche et variée.

Au niveau de la Gouvernance, la nouvelle direction peut s'appuyer sur une équipe compétente et enthousiaste. La constitution d'un nouvel Organe d'Administration avec à la tête, un nouveau Président, Pierre-Philippe Fouret.

2025 est également la dernière année du 1^{er} demi-siècle de l'Action culturelle à Perwez. La préparation d'événements festifs à l'occasion du jubilé... Mais nous vous en dirons plus dès 2026.

Aujourd'hui, le Foyer compte 65 associations membres. En 2025 le Foyer redynamise la proximité et la collaboration avec et entre les associations. Nos portes leur sont ainsi ouvertes à l'occasion d'activités culturelles tels que le « café des auteurs », « les midis des assoc's ». Les activités de nos associations membres sont davantage mises en lumière avec davantage de communication.



❖ Réalisations

L'action culturelle générale du Centre culturel s'articule autour de « **projets exemplaires** » contribuant pour chacun, grâce aux actions menées, à remplir une série d'objectifs culturels, sociétaux et territoriaux.

Une programmation diversifiée : le foyer ne se cantonne pas à la musique ou au spectacle seul, mais combine arts, débats, ateliers et citoyenneté.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Foyer a déjà proposé une trentaine d'événements, ateliers, projections, débats et spectacles. Quelques-unes des activités marquantes :

- ❖ 5 HEURES live au Foyer (20/03/2025) — événement mixant critique de cinéma et interaction avec le public, dans le cadre du PIFF 2025.
- ❖ Perwez'Stival Place de la gare en collaboration avec l'ADL (11 au 13/07/2025)
- ❖ Stage « Réalisation de ton court-métrage » (18 au 22/08/2025) — stage pour jeunes à partir de 10 ans : scénario, tournage, prise de son, montage.
- ❖ Stage « Le JT des jeunes du Foyer » (prévu du 27 au 31/10/2025) — bien que programmé à l'automne, l'organisation est déjà en cours (inscriptions, communication).

- ❖ Soirée d'ouverture officielle de la Saison 2025-2026 (20/09/2025)
- ❖ Divers soirs cinéma / ciné-club (ex. « Dikkenek » le 27/09/2025).
- ❖ Spectacle d'improvisation dans le cadre du Parcours d'artistes à Orbais (04/10/2025)
- ❖ Conférences, débats, journées citoyennes sur le thème de l'habitat et de la précarité (8-10/2025 : « Vivre chez soi, habiter ensemble »)
- ❖ Cycle « Alléger sa facture et mieux vivre chez soi » (11/10/2025 – 27/11/2025), ateliers pratiques sur économies d'énergie, eau, gestes quotidiens.



❖ Programmation

Le Foyer prépare sa programmation par « saison » qui commence en septembre pour se clôturer en juin de l'année suivante. Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà vous inviter à prendre vos agendas car plusieurs événements et actions sont programmés pour les mois à venir :

- Ciné Kids : Hola Frida (22 octobre) — programmation pour jeune public
- Fanny Ruwet – “On disait qu'on faisait...” : humour (23/10/2025)
- Concert « Kaori invite Marlène Dorcéna » (24 octobre) — musique du monde
- Spectacle « Chauffe Marcel ! – Cie Accords perdus » (26 octobre) — spectacle musical jeune public (4-8 ans)
- Spectacle / exposition « La Nuit de l'Horreur » — mix de cinéma, musique, ambiance Halloween (31 octobre)
- Les Yeux Bleus (5 novembre) — concert dans le cadre de la Semaine des Solidarités, partenariat avec le CNCD 11.11.11
- La tournée du Stand Up 3 : What's Next (19/11/2025)
- Spectacle / théâtre « L'embarras du choix » (22 novembre)
- Projection / Ciné documentaire « Merckx » (26 novembre)
- Cycle « Alléger sa facture et mieux vivre chez soi », du 11 octobre au 27 novembre — ateliers pratiques et sensibilisation
- Danse tout public : Coquelicot – Cie Dessources (29/11/2025)
- Saint Nicolas au Foyer (03/12/2025)
- Entre Deux Chutes : Spectacle / rencontre autour de podcast, humour, échange (11/12/2025)
- Concert de piano – Pierre Solot : Ernesto Lecuona (13/12/2025) — musique classique et métissée
- Tiébélé – Théâtre de la Gim - Spectacle jeune public / théâtre de création (14/12/2025)
- The Minds – Tribute à Simple Minds / Grand Quiz musical familial-Concert, animations musicales, quiz familles. (14/12/2025)
- Cine-raclette de Noël – film (20/12/2025)

Ainsi que nombreuses autres activités : à consulter sur notre site web : www.foyerperwez.be



❖ Bibliothèque Ludothèque « Le Grimoire d'Éole »

Coordonnées de contact : **Le Grimoire d'Eole**

Rue Lepage 7

1360 Perwez

GSM : 0471/36.75.76

Email : bibliotheque@perwez.be

Site internet : <https://www.grimoiredeole.be>

Page Facebook : Le Grimoire d'Eole

Equipe :

Florence PRUMONT (bibliothécaire responsable)

Hélène WILMOTTE (bibliothèque)

Evelyne PARDONGE (bibliothèque et communication)

Geneviève Leseul (bibliothèque et ludothèque)

Horaire d'ouverture :

Ma – Jeu – Ven : 13h à 18h

Mercredi : 11h à 18h

Samedi : 9h à 13h

FERMÉ LE LUNDI

❖ Mission 1 : Prêt de livres et de jeux

Nombre de livres (livres, BD, revues, mangas) de la bibliothèque : 13371

Nombre de jeux de la ludothèque : 791 (dont 22 jeux géants)

Fréquentation et collections (*chiffres arrêtés au 8/10/2025*)

	Nombre d'utilisateurs actifs	Nombre de prêts*	Nombre de livres
2018	912	18379	12515
2019	928	22814	13221
2020	1100	19625	14025
2021	1164	29249	13035
2022	1002	30773	13014
2023*	1453	32152	12928
2024	1518	36156	13496
2025	1355	28358	13012

* Il s'agit de tous les prêts : livres, revues, BD, jeux...

La ludothèque a été complètement réorganisée pendant l'été 2025 ; les jeux sont désormais classés par type.

❖ Mission 2 : Des animations pour tous

Les associations et collectivités de Perwez (écoles, enseignants, maisons de repos, centre culturel, ATL, Animômes, ...) représentent 10% de nos utilisateurs et 10% de nos prêts.

En 2025, le thème annuel de nos animations était la nature et le recyclage : jeu-nature, tableau-collage à la manière d'une autrice, découverte sensorielle des 4 éléments, ... L'événement central de l'année a été la construction d'une cabane géante à la bibliothèque. Chacun a mis la main à la pâte : la cabane était constituée de 40 grandes tuiles en carton, décorées par nos différents publics (résidents de maisons de repos, bébés lecteurs, club lecture adulte (Versele), élèves des écoles de l'entité). Notre cabane a pris place dans la section jeunesse jusqu'à la fin de l'été, pour le plus grand plaisir de nos petits lecteurs.

Le Grimoire d'Eole a également participé au marathon-lecture de l'action communale « Perwez dit Oye ».

X. SPORT

Contact : Mathieu LEGROS, gestionnaire des infrastructures sportives

Bureau au centre sportif de Perwez, rue des Marronniers 17

Tél. 081/656 023 - 0473/844 613

Email : centre.sportif@perwez.be

Equipe : Ingrid MARCHAL
Katty THIRION
Aurore DELFORGE
Marie-Line BUIS
Georges VILERS

Plus de 4000 personnes fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives perwéziennes. Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié et certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle. En 2025, le centre sportif de Perwez était fermé au public pour cause de travaux de rénovation. Les différents clubs et écoles ont été délocalisés dans d'autres locaux afin de leur permettre de pouvoir continuer à dispenser leurs activités.

❖ Listing des clubs fréquentant les infrastructures sportives de Perwez et Thorembais-les-Béguines

Pas moins de 28 clubs sont actifs dans les infrastructures sportives perwéziennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs	Sports de combat	Sports de raquette
Handball Club Perwez	Aïkido Club Perwez	Club de tennis de table Perwez
Jaguar Hockey Club Perwez	Hakmi Academy	Pickleball Team
Sporting Club Perwez	Judo Club Thorembais	Quality Tennis Développement
Volley Club Eagles	Krav Maga KMG	Tennis Club Perwez
Volley Club Perwez	Taekwon-Do Club Perwez	
Sports artistiques et gymniques	Sports athlétiques	Multisports
Danse Phénoména Academy	Club sportif de la Dyle	Les Copains du Sport
Enéo Sport Perwez	La Foulée perwézienne	Promosport
Respiration Relaxation Club		Autres
Gymnastique sportive (CFS)		Aéromodélisme

❖ Événements organisés au centre sportif en 2025

- 6 avril 2025 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 26 avril 2025 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- Avril, mai et juin 2025 : Interclubs de tennis organisés par le Tennis Club Perwez
- 29, 30 et 31 mai 2025 : Tournoi de football organisé par le Sporting Club Perwez
- 21 juin 2025 : Départ semi-marathon du Brabant wallon et passage du marathon du Brabant wallon
- 1^{er} juillet 2025 : Journée sportive inter-école organisée par la Commune de Perwez
- 26 et 27 juillet 2025 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Perwez
- 16 août 2025 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 5 octobre 2025 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- Congés scolaires : Lors de chaque congé scolaire, plusieurs stages sont organisés par les clubs fréquentant les infrastructures sportives de notre commune et rencontrent un franc succès. Des centaines de jeunes peuvent ainsi s'adonner à leur activité favorite lors de ces périodes.

De nombreuses rencontres de championnat se déroulent également le week-end durant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer et hockey.

❖ Chèques « sport »

Pour encourager la pratique du sport chez les jeunes et soulager un peu le portefeuille des parents, la Commune de Perwez a relancé un chèque « sport » pour les jeunes de 4 à 18 ans à utiliser lors de la saison sportive 2025-2026. Non seulement, la Commune intervient à concurrence de 30 € dans les frais de souscription annuelle à une activité sportive, qu'elle ait lieu ou non sur le territoire perwézien, mais elle soutiendra aussi le club sportif concerné avec un subside de 20 €. Ce chèque « sport » s'étend également aux mouvements de jeunesse comme le Patro de Perwez ou les scouts Jean XXIII de Malèves.

Y. CULTES ET LAÏCITÉ

❖ Lieux de culte



Perwez : Eglise Saint-Martin

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU
muwala60@gmail.com
Rue du Paradis
Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : Eglise Saint-Lambert

Desservant : Ignace KANYEGANA
kanigna@gmail.com
paroisseorbais@gmail.com
Rue Trémouroux 107
Tél : 081/306 329 – GSM : 0492/498 532
www.paroisseorbais.blogspot.be



Thorembais-Saint-trond : Eglise Saint-Trond

Contact : Père Eugène DUSABIREMA
adusagene@yahoo.fr
Chaussée de Wavre 210
Tél : 0470/30.50.25

Thorembais-Les-Béguines :
Eglise Saint-Roch et Saint-Martin
Contact : Père Eugène DUSABIREMA
adusagene@yahoo.fr
Tél : 0470/30.50.25



Malèves : Eglise Saint-Ulric
Contact : Père Eugène DUSABIREMA
adusagene@yahoo.fr
Rue de la Cure 1
Tél : 0470/30.50.25

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption
Contact : Père Eugène DUSABIREMA
adusagene@yahoo.fr
Rue du Prieuré
Tél : 0470/30.50.25



Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
Contact : Père Eugène DUSABIREMA
adusagene@yahoo.fr
Rue de Thorembais
Tél : 0470/30.50.25

❖ Unité pastorale de Perwez

Afin de réunir dans la prière tous les chrétiens de l'entité, Michel MUWALA, curé de Perwez, coordonne l'Unité Pastorale de Perwez, depuis 2021.

Dans les églises de Perwez, ça bouge !

Consultez les horaires des messes et suivez les actualités pour chaque église de l'entité sur le site : www.upperwez.be



❖ Fabriques d'église

- ❖ Perwez : Eglise Saint-Martin
Présidente de la fabrique : Nathalie ETIENNE
- ❖ Orbais : Eglise Saint-Lambert
Président de la fabrique : Monsieur Philippe VAN CAILLIE
- ❖ Thorembeis-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond
Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE
- ❖ Thorembeis-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin
Présidente de la fabrique : Madame Lise-Marie HELLARS
- ❖ Malèves : Eglise Saint-Ulric
Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD
- ❖ Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption
Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS
- ❖ Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
Présidente de la fabrique : Madame Danielle BACKAERT

❖ Laïcité



L'association laïque PERWEZ-Incourt (A.L.P.I.) dont la présidente était madame Bernadette VINCART-JAUQUET s'est dissoute en 2022.

Le pôle de référence est donc Centre d'Action Laïque du Brabant wallon.

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 WAVRE

010/ 22 31 91

Email : calbw@laicite.net

www.calbw.be

Z. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Budget participatif

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 254

Le budget participatif offre aux Perwéziens l'opportunité de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune.

En 2023, la deuxième édition du budget participatif a vu le jour avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, via un budget de 50.000 € à disposition des associations locales et des groupements de citoyens. Six projets ont été proposés et cinq ont été retenus par le Comité de sélection constitué des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), et cela sur base d'une grille d'analyse de 11 critères de recevabilité, établie par la Région wallonne. Avec l'aide des agents communaux, les porteurs de projets ont eu deux ans pour mettre en œuvre ces projets d'intérêt public, proposés PAR des Perwéziens POUR des Perwéziens !

Les cinq projets retenus en 2023 – dont la mise en œuvre s'est achevée en septembre 2025 – sont illustrés ci-dessous :

BUDGET PARTICIPATIF
LES 5 PROJETS LAURÉATS

Repair Café
Achat de matériel pour le Repair Café de Perwez
3.400€

Carnaval de Perwez
Achat d'une grande remorque pour le transport des géants
7.823€

Sentiers de Perwez
Renouvellement des panneaux indicateurs des sentiers
5.170€

Asbl du 15 août de Malèves
Achat d'un défibrillateur, de gobelets réutilisables et de tentes pliables de qualité
9.000€

Nouveau Comité de quartier du Mont
Achat de matériel pour les activités du nouveau Comité de quartier
3.210€

Bravo!

La troisième édition du budget participatif, pour laquelle un montant de 50.000 € a été réservé par la Commune, a été lancée en 2024. Quatre projets ont été proposés, leur sélection ayant été confiée à une Commission communale en décembre 2024.

Les deux projets retenus pour cette troisième édition sont les suivants :

- **Fleurissement durable du quartier de Jausselette** (porté par un groupement de citoyens) : 1.400 €
Ce projet visant à embellir le cadre de vie des habitants du quartier de Jausselette (tout en favorisant une démarche durable) a déjà pu aboutir en octobre 2025.
- **Restauration des Géants de Perwez** (porté par l'Asbl Comité du Carnaval de Perwez) : 7.800 €
Ce projet visant à restaurer et fournir une nouvelle garde-robe aux Géants de Perwez (François, Marie et leur bébé Désiré), emblèmes du patrimoine culturel local, a débuté en 2025 auprès d'un artisan spécialisé et se poursuivra en 2026. Les traditions locales pourront ainsi être préservées.

La quatrième édition du budget participatif a finalement été lancée en 2025, afin de soutenir des initiatives citoyennes qui ont un intérêt collectif. Parmi les huit projets proposés, cinq ont été retenus en septembre 2025 par le Comité de sélection constitué des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

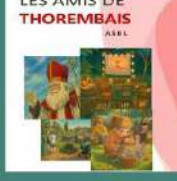
Les cinq projets retenus en 2025 sont illustrés ci-dessous :



BUDGET *participatif* #4



LES 5 PROJETS LAURÉATS !

	Achat de matériel pour les événements du Comité Télévie de Perwez € 5.120€		Aménagement d'un espace ludique et convivial sur la place Roi Baudouin à Orbais € 11.250€
	Achat d'un lave-vaisselle mobile pour les événements du Comité du Carnaval de Perwez € 14.250€		Achat de matériel pour le relâchement doux des animaux par le CREAVES de Perwez € 13.350€
	Achat de matériel pour les événements de l'asbl Les Amis de Thorembais € 5.990€	 La commune et les porteurs de projets auront 2 ans pour concrétiser les projets	

2. Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)

Depuis plus de 30 ans, notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Cette commission s'est réunie quatre fois entre le 7/11/2024 et le 30/11/2025 :

- **Séance du 17 décembre 2024**
 - Permis d'urbanisme visant la transformation et l'extension d'une maison unifamiliale à PERWEZ.
- **Séance du 04 mars 2025**
 - Permis d'urbanisme visant la rénovation et l'extension de hangars de stockage (170 boxes) à Thorembais-Saint-Trond ;
 - Permis d'urbanisme visant la démolition d'un bâtiment et la construction d'un immeuble de 8 appartements à PERWEZ.
- **Séance du 27 mai 2025**
 - Permis unique visant la construction et l'exploitation d'une station d'épuration collective pour le village de Thorembais-Saint-Trond ;
 - Permis d'urbanisme visant la transformation d'un immeuble existant et la construction d'un immeuble pour former un ensemble de 13 appartements avec un commerce et un local pour profession libérale ainsi que la régularisation d'un volume secondaire et de deux fenêtres à PERWEZ ;
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'une habitation contenant un atelier traiteur et la régularisation d'un abri de jardin à Malèves ;
 - Permis d'urbanisme visant l'extension et la transformation d'un commerce à Thorembais-Saint-Trond.
- **Séance du 18 novembre 2025**
 - Permis d'urbanisme visant la construction d'un ensemble de bâtiments industriels à Thorembais-les-Béguines ;
 - Permis d'urbanisme visant la démolition d'une maison et la construction d'un immeuble de 4 appartements à PERWEZ.

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Agent communal : Jean-Yves ZIMMER, jean-yves.zimmer@perwez.be, 081/649 254

En 2018, la Commune de Perwez s'est lancée dans une nouvelle et 4e Opération de Développement Rural (ODR), avec le soutien de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Dans la foulée, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR), représentative de la population, a été mise sur pied.

La phase préparatoire du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) s'est terminée le 08 décembre 2022, par la validation du Programme par le Gouvernement wallon. Place alors, sur une période de 10 ans, à la mise en œuvre des projets, avec la CLDR.

Suite à l'installation du nouveau Conseil communal en date du 02 décembre 2024, les membres de la CLDR représentant le quart communal ont dû être renouvelés en janvier 2025, avec un total de 10 membres. Un nouvel appel à candidatures a également été

réalisé en janvier 2025 auprès des citoyens, afin d'élargir la CLDR et remplacer les membres démissionnaires.

La composition approuvée par le Conseil communal en date du 05 mars 2025, puis modifiée lors de la CLDR du 10 septembre 2025 est la suivante :

PART CITOYENNE DE LA CLDR (30 personnes)

Nom	Prénom	Village
BUIS	Valérie	Orbais
COOLS	Etienne	Orbais
DE BROUWER	Véronique	Orbais
LELONG	Stéphanie	Orbais
LITT	Vincent	Orbais
NANNI	Sandra	Orbais

Nom	Prénom	Village
CHANTRY	Christophe	Thorembais-les-Béguines
D'HONT	Audrey	Thorembais-les-Béguines
DARDENNE	Etienne	Thorembais-les-Béguines
DURIE	Christian	Thorembais-les-Béguines
MEERSCHAUT	Véronique	Thorembais-les-Béguines

Nom	Prénom	Village
ABIR	Naoufal	Perwez centre
DE WAELE	Pascal	Perwez centre
DUSOULIER	Anne-Catherine	Perwez centre
JACQUERIE	Didier	Perwez centre
LEGROS	François	Perwez centre
MAHMOUDY	Raja	Perwez centre
MANIQUET	Gautier	Perwez centre
SADIN	Nathalie	Perwez centre
STORCKEL	Isabelle	Perwez centre
THYRION	Dominique	Perwez centre
TOUSSAINT	Michaël	Perwez centre

Nom	Prénom	Village	Nom	Prénom	Village
BRETTON	Vincent	Thorembais-Saint-Trond	BLANJEAN	Donatienne	Malèves-Sainte-Marie Wastines
DROPSY	Frédéric	Thorembais-Saint-Trond	DRIJVERS	Pierre	Malèves-Sainte-Marie Wastines
KAWÉ LOTONU	Marie-Claire	Thorembais-Saint-Trond	MERTENS	Rita	Malèves-Sainte-Marie Wastines
LECOCQ	Suzelle	Thorembais-Saint-Trond			
PILOTTE	Luc	Thorembais-Saint-Trond			

PART POLITIQUE DE LA CLDR (10 membres représentants du Conseil communal)

Nom	Prénom	Groupe politique	Nom	Prénom	Groupe politique
BIDOUL	Véronique	ENSEMBLE !	ALDRIC	Jean-Marc	VILLAGES
D'HOOGHE	Louise	ENSEMBLE !	DRAUX	Virginie	VILLAGES
GODFRIAUX	Jordan	ENSEMBLE !	PIERARD	Christelle	VILLAGES
MARCHAND	Luc	ENSEMBLE !			
SEVERIN	Dimitri	ENSEMBLE !			
THIRION	Tom	ENSEMBLE !			

Nom	Prénom	Groupe politique
KRIEM	Christophe	CAP Perwez

❖ Sujets traités par la CLDR en 2025

Durant l'année 2025, divers sujets ont été traités lors des réunions de la CLDR :

- Séance du 17 février 2025
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 23/05/2024
 2. Rapport annuel 2024 : suivi des projets et programmation 2025-2027
 3. Activation d'un nouveau projet de dynamique
 4. Budget participatif 2025 – Décision CLDR (quorum)
 5. Divers
- Séance du 22 mai 2025
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 17/02/2025
 2. Etat de la composition CLDR
 3. Projet « Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multiservices et logements tremplins » : état d'avancement des travaux et info C.A.A.L.T.
 4. Avis de la CLDR pour activer le projet 2.9 « Création d'une réserve naturelle transcommunale avec Gembloux »
 5. Suivi des 3 projets de dynamique en cours
 6. Actualités des autres projets du PCDR
 7. Budget participatif 2025 : lancement et suivi
 8. Divers
- Séance du 10 septembre 2025
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 22/05/2025
 2. Composition de la CLDR
 3. Budget participatif 2025 – Comité de suivi : analyse de la recevabilité des 8 projets reçus
 4. Suivi des projets du PCDR
 5. Divers
- Séance du 27 novembre 2025
 1. Approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 10/09/2025

2. Fiche-projet 1.1 « Création d'une maison de village au club des jeunes de Thorembais-les-Béguines » : présentation de l'avant-projet par le bureau d'architecte A.A.U.M et avis de la CLDR
3. Fiche-projet 2.14 « Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » : présentation de la fiche projet actualisée, travail en sous-groupes et avis de la CLDR + approbation de la demande d'introduction d'une demande de convention (subsidés) auprès du Développement rural wallon (quorum requis)
4. Composition de la CLDR et lancement d'un appel à candidatures en janvier 2026 pour remplacer les membres démissionnaires
5. Divers

❖ Projets PCDR en 2025

Durant l'année 2025, plusieurs projets du PCDR ont connu des avancées significatives :

- Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Béguines
Réception de la Convention-faisabilité approuvée par le Gouvernement wallon et signée par la Ministre en mars 2024, rencontre avec les riverains en décembre 2024, désignation de l'auteur A.A.U.M., première rencontre avec l'auteur en mai 2025, présentation de l'esquisse au Collège et aux parties prenantes en juillet 2025, et présentation de l'avant-projet aux membres de la CLDR le 27 novembre 2025.
- Création d'un cœur de quartier au Ponceau
Réunion de coordination réalisée en janvier 2024, réception du projet de convention-faisabilité par le SPW-DR puis validation de ce dernier par la Conseil communal en mars 2025, actuellement en attente de signature par la Ministre.
- Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine
Projet mobilisateur activé en 2024 avec la création d'un groupe de travail, qui s'est déjà réuni à plusieurs reprises.
La réalisation d'un inventaire du Petit Patrimoine Populaire, avec la CLDR et la population, encadrée par un professionnel, a été validée en avril 2025 par le Collège communal. Une réflexion sur le cahier des charges (budget estimé entre 5.000 et 10.000 €) a eu lieu durant l'été 2025, et sera rédigé prochainement en vue du lancement de cet inventaire en 2026.
- Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants
La plaquette d'information réalisée en 2024 et validée par la CLDR, a comme prévu été distribuée en septembre 2025, lors de la Journée d'accueil des nouveaux habitants, où un stand CLDR était présent.
De plus, le projet pilote des Ambassadeurs a été lancé en 2025, permettant d'identifier 7 ambassadeurs bénévoles au sein de la CLDR, répartis au sein des différents villages de la Commune. Ces derniers ont proposé leur aide aux nouveaux habitants, lors de la Journée d'accueil de septembre 2025 qui leur est consacrée, et un flyer de présentation a été réalisé.
- Création d'une réserve naturelle transcommunale avec Gembloux
La réflexion sur ce projet a été initiée lors du Collège communal du 22 mai 2025. Une visite de la réserve naturelle, prévue pour 2025 avec les membres de la CLDR et en partenariat avec Natagora, a dû être reportée en 2026, en raison de l'agrandissement en cours de la réserve à Gembloux.

- Organisation de ramassages scolaires durables

Suite à l'intérêt de la CLDR pour ce projet de dynamique et à la tenue d'une séance d'information et d'échanges entre la Commune, la FRW et l'Asbl « Tous à pied » en mai 2025, un Pédibus test est en préparation afin d'être mis en place au printemps 2026 ; ce dernier sera mené pour une école pilote, avec l'aide de bénévoles.

- Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux

La version actualisée de ce projet a été présentée aux membres de la CLDR en novembre 2025, afin de recueillir leurs remarques, et l'approbation d'introduction d'une demande de convention auprès du Développement rural wallon.

4. Seniors Consultants

Agent communal relais : Isabelle MASSON, isabelle.masson@perwez.be, 081/649 257



Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.

La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

Présidente : Nicole PERBAL

❖ Composition du groupe en 2025

Béatrice DEGUELDRE, rue de l'Intérieur 93 - 0485 87 60 73 - degueldrebeatrice@gmail.com

José GEORGES, rue de la Chapelle 29 - 081 655 770 - georges.jose@gmail.com

Colette HENRARD, chaussée de Wavre 95 - 0474 88 69 38 - colette-henrard@hotmail.com

Didier JACQUERIE, rue de Noville 12 - 0477 39 42 56 - djacquerie@voo.be

François LEGROS, avenue des Chasseurs ardennais 17 - 0479 57 27 48 - f.legros58@gmail.com

Raymond MOHIMONT, Val d'Orbais, raymond@mohimont.be

Jackie NEATH, rue de Thorembais 37 - 010 88 84 63 - jackiehtaen@yahoo.com

Nicole PERBAL, rue de l'Intérieur 84 - 0473 24 26 42 - nicoleperbal@gmail.com

Annick PRADE, rue de la Porte 4A - 0478 69 93 63 - annick.prade@gmail.com

Marie-Jeanne TROMPETTE, rue Tilleul Sambrée 43 - 0476 75 67 50 - mjeann@hotmail.com

❖ Réunions en 2025

Les Seniors Consultants de Perwez ont tenu leur réunion mensuelle dans la salle du Conseil aux dates suivantes :

23 janvier 2025 – 6 février 2025 – 6 mars 2025 – 10 avril 2025 – 4 septembre 2025 – 2 octobre 2025 – 6 novembre 2025 et le 4 décembre 2025



Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur le site internet communal :
<https://www.perwez.be/ma-commune/participation-citoyenne/conseils-consultatifs/les-seniors-consultants/comptes-rendus-des-reunions-1>

❖ Activités en 2025

- Janvier : Mise sur pied d'un nouveau comité des Seniors Consultants après candidatures
- 15 avril : Excursion à Viroinval
- 15 et 16 mai : Ambiance festive à Thorembais-les-Béguines
- 24 juin : Participation à la réunion des CCCA du Brabant wallon à Louvain-la-Neuve
- Finalisation du dossier des bancs publics, avec réalisation d'une plaquette « banc installé à l'initiative des Seniors Consultants » en 10 exemplaires.
- Collaboration à l'organisation du goûter de Noël des aînés le 12 décembre.



Rédigé par l'Administration
 Le 4 décembre 2025

Stéphanie THIBEAUX

Directrice générale



Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mardi 16 décembre 2025

PRÉSENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DAMS J., FLABAT A., D'HOOGHE L., MARCHAND L., Echevins;
PAYE D., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., ALDRIC J-M., BIDOUL V., NOËL J., RIGO E., SEVERIN D.,
HEMPTINNE M., DRAUX V., GLORIA E., SILLIEN-MOLS I., DETHIER M-
F., THIRION T., PIERARD C., KRIREM C., Conseillers communaux;
THIBEAUX S., Directrice générale;

EXCUSÉ(S) : DARDENNE M., Conseillers communaux;

Objet : Budget communal- Exercice 2026 - Rapport annuel 2025 en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - Communication -

Le Conseil :

Préalablement au vote sur le budget communal de l'exercice 2026 et en vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation :

« ... Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent ... ».

Ce rapport annuel 2025 a été arrêté par le Collège communal en séance du 04 décembre 2025.

Le Conseil prend connaissance du rapport annuel communal présenté en séance.

Par le Conseil,

La Directrice générale
(s) S. THIBEAUX

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,
délivré le 17 décembre 2025

La Directrice générale



Stéphanie THIBEAUX



Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

